

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2602 - VENDREDI 6 MAI 2016

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une trentaine des hauts cadres révoqués



Le bâtiment de la Fonction publique à Kinshasa

Le chef de l'État a signé mercredi une série d'ordonnances portant révocation des hauts cadres de l'administration publique. Ils sont près d'une trentaine des fonctionnaires de l'État à avoir subi la sanction prési-

dentielle. Les ministères des Finances et des Affaires étrangères sont plus particulièrement concernés par ces révocations qui sont motivées par les faits de corruption dont se sont rendus coupables les concernés.

Des cadres de commandement des services publics du ministère des Finances (directeurs généraux, chefs de bureaux, chefs de division, etc.) et d'autres ministères sont touchés par ces révocations à la pelle. [Page 16](#)

Ressources naturelles

Global Witness dénonce des transactions minières suspectes

L'ONG américaine redoute que les ressources naturelles du pays ne soient dilapidées pour financer une campagne électorale plutôt que les services de base dont la population a cruellement besoin. Dans un rapport publié le 4 avril, Global Witness exprime ses appréhensions en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles en RDC à l'approche des élections. L'ONG met en évidence de nouveaux éléments prouvant la conclusion de marchés miniers qui n'ont pas été annoncés publiquement, sans aucune clarté sur la destination de l'argent. L'ONG rappelle que des transactions minières suspectes avaient été conclues lors du scrutin de 2011 avec des sociétés anonymes offshore, coûtant au pays 1,36 milliard de dollars de revenus potentiels.

Les revenus découlant d'au moins une de ces ventes douteuses, dit-elle, ont été utilisés pour contribuer à un fonds électoral.

[Page 16](#)



Des creuseurs artisanaux dans une mine à l'Est

Présidentielle

Moïse Katumbi confirme sa candidature

L'ex-gouverneur du Katanga vient de réagir positivement à la requête de trois plates-formes de l'opposition le désignant comme candidat commun à la prochaine présidentielle. C'est à travers un communiqué posté sur son compte twitter qu'il a confirmé sa candidature à la présidentielle. « J'accepte avec humilité cette lourde responsabilité », a-t-il déclaré. Le riche homme d'affaires annonce, par ailleurs, qu'il va entamer incessamment une tournée à travers tout le pays. Il est bien déterminé à réaliser son projet quels que soient les obstacles qui pourraient se dresser sur son chemin et dénonce les basses manœuvres du pouvoir tendant à entraver son combat pacifique. Il s'engage à établir, avec toutes les forces politiques et sociales de progrès, un véritable État de droit.

[Page 16](#)

HOMMAGES

Kinshasa va ériger un mausolée en l'honneur de Papa Wemba

Le gouverneur de la ville, André Kimbuta, a annoncé le projet de construction du monument funéraire dans son oraison funèbre à la fin de l'office religieux organisé le 4 mai dans la cathédrale Notre-Dame du Congo qui a précédé l'inhumation de Bakala dia Kuba à la Nécropole Entre terre et ciel. Un site d'un hectare serait d'ores et déjà emménagé par le gouvernement de la République pour accueillir

le corps de Papa Wemba, a-t-il révélé. Faisant une lecture particulière de la vie du disparu au regard de son talent et de son œuvre, le cardinal Laurent Mosengwo avait, pour sa part, relevé cette énergie et ces potentialités qui mettent en lumière le don de Dieu et les merveilles de sa grâce dans la vie de Papa Wemba, lesquelles devaient être sublimes par une eucharistie.

[Page 19](#)



Arrivée de la dépouille de Papa Wemba à l'aéroport de Ndjili

ÉDITORIAL

Agressions

Faut-il s'étonner que de grands médias français comme Le Monde ou Radio France Internationale présentent assidument le Congo comme un pays dangereux, instable, géré par un pouvoir autoritaire, en proie à des tourments intérieurs qui ne s'apaisent pas ? Evidemment non dans la mesure où ces mêmes médias sont mus par une vision de l'Afrique aux forts relents coloniaux, qui ne reflète en rien les réalités du temps présent.

Disons-le donc sans l'ombre d'un doute, les jugements ainsi portés n'ont guère d'importance. Les événements à venir se chargeant de démontrer leur inanité, les médias qui les profèrent se verront en effet contraints, demain, d'écrire et de dire le contraire de ce qu'ils disent et écrivent aujourd'hui. Il en a toujours été ainsi depuis que l'Afrique a acquis son indépendance au début des années soixante du siècle précédent et nous en avons nous-mêmes fait l'expérience à maintes reprises.

Les agressions auxquelles se livrent ces médias ont, malgré tout, ceci de positif qu'elles montrent de façon claire que le temps est venu pour le Congo de mieux expliquer ce qu'il est, ce qu'il veut être, ce qu'il sera dans le proche avenir. Et dans ce contexte deux actions semblent prioritaires :

-La première relève directement de l'Etat. Elle passe par l'activation de sa présence diplomatique dans les différentes capitales du monde, en Europe notamment, mais aussi partout où se prennent les grandes décisions au plan international.

-La deuxième nous concerne directement nous, journalistes, hommes ou femmes de médias, qui devrions nous préoccuper mieux que nous ne le faisons de faire connaître dans ces mêmes lieux les informations sur notre pays que nous rassemblons et publions chaque jour.

Le temps est venu de prouver à la face du monde que l'Afrique prend son destin en main dans le domaine de l'information et de la communication comme elle le fait dans tous les autres secteurs de l'activité humaine.

Les Dépêches de Brazzaville

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'amélioration du climat des affaires, une des priorités de Gilbert Ondongo

La poursuite de l'application des textes pris dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires est l'un des défis que promet relever le nouveau ministre de l'Economie et du Développement industriel Gilbert Ondongo. Il l'a dit le 04 mai à Brazzaville lors de la passation de consignes avec Isidore Mvouba le ministre sortant.

« Le ministre apporte à ce département son échelon manquant, l'économie. Car, c'est l'une des conditions de réussite du développement de l'industrie dans notre pays », a indiqué Isidore Mvouba.

Remerciant le chef de l'Etat de l'avoir reconduit en lui confiant la gestion de ce département, l'ancien ministre de l'Economie et des Finances a indiqué : « C'est un honneur de succéder à un

ainé pour lequel j'ai beaucoup d'admiration ». « Merci de me souhaiter bonne chance ! », a-t-il lancé répondant à son prédécesseur.

Notons que le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a accompagné plusieurs promoteurs de projets d'investissement qui contribuent à la diversification de l'économie congolaise.

Maintenant que le département a été doté du levier de l'économie, de nombreuses facilités devraient être accordées en urgence aux investisseurs. Il s'agit entre autres des conditions préférentielles et avantages fiscaux. La tryptique économie, développement industriel et promotion du secteur privé faisant désormais un seul corps, devrait également accroître la part de l'industrie dans le PIB.

C'est ainsi que le nouveau mi-

nistre a le devoir de poursuivre avec l'application des textes pris dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. S'agissant de la promotion du secteur privé national, local comptant, le conseil des ministres devrait examiner dans les meilleurs délais la loi y relative. Son approbation confortera la diversification de l'économie.

La nouvelle équipe a, de même, la mission de poursuivre la coopération bilatérale et multilatérale avec des pays qui ont des dossiers en cours avec le Congo. Les projets tels que la cimenterie Dango-té (Bouenza), l'usine de médicaments génériques à Ollombo, la zone industrielle et commerciale de Maloukou Tréchet puis l'implantation d'une minoterie et des usines de production de pâtes alimentaires et de savons, déjà en cours, devront être poursuivis.

Lopelle Mboussa Gassia

PRIMATURE

Digne Elvis Tsalissan-Okombi prend les rênes du ministère chargé des relations avec le Parlement

Dans le cadre de la prise de fonction des nouveaux membres du gouvernement, le ministre Thierry Mougalla, en charge de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement a passé, le 04 mai à Brazzaville, le témoin du secteur des Relations avec le Parlement à Digne Elvis Tsalissan-Okombi.

En rapport avec le projet de société du président de la République et les priorités du gouvernement, ce dernier a reçu de son prédécesseur, des éléments d'appréciations devant l'aider à déterminer ses prérogatives.

Devant la presse nationale, le ministre Digne Elvis Tsalissan-Okombi, a déclaré : « Ma responsabilité est de faire en sorte

que la relation de ces deux institutions notamment, l'exécutif et le législatif, soit fixe. Que nous puissions avoir des relations qui soient pleines de complémentarité pour le bénéfice des congolais. Donc c'est une responsabilité lourde par rapport au régime politique que le pays vient d'adopter ».

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Relations avec le Parlement n'a pas décliné les dossiers urgents auxquels il va s'atteler dès sa prise de fonction. Toutefois, ce ministère, a-t-il dit, est très politique et a le devoir d'assurer la fluidité des relations entre l'exécutif et le législatif.

Dans le régime semi-présidentiel adopté par le peuple par référen-

dum et ayant consacré la nouvelle République, les compétences du Parlement notamment de l'Assemblée nationale sont largement renforcées avec un système de contrôle accru, donnant même la possibilité à la chambre basse de renverser l'équipe gouvernementale par une motion de censure. Selon le ministre Thierry Mougalla, « cette fonction politique est essentielle pour faire l'objet d'un travail à plein temps. Dans un régime semi-présidentiel, le Premier ministre est le pivot de la majorité parlementaire, il était donc normal que le ministre chargé des Relations avec le Parlement lui soit plus proche sur les plans politiques et administratifs ».

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

Publicité

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Diffusion

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

Informatique

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Pierre Mabiala promet un cadre fort, débarrassé des antivaleurs

Le nouveau ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a promis mettre de l'ordre dans la «Maison» en se fondant sur l'Etat de droit prôné par le président de la République.

À l'issue de la cérémonie de passation de consignes avec son prédécesseur le 04 mai, Pierre Mabiala a dit : « Je ne vous décevrai pas parce que j'ai le devoir de vous honorer. J'ai aussi l'obligation des résultats vis-à-vis du chef de l'Etat ».

Connu pour son franc parlé, le nouveau ministre de la Justice, des droits Humains et de la promotion des Peuples Autochtones n'est pas allé par quatre chemins pour débeller sa feuille de route qui sera du reste marquée par la rigueur. Il entend débarrasser ce ministère de tous les défauts notamment la corruption stigmatisée par le ministre sortant, Aimé Emmanuel Yoka dans son mot de circonstance.

« La corruption, c'est ce que le chef de l'Etat appelle des antivaleurs qui sont ni plus ni moins des violations, des transgressions à la loi et qui doivent être sanctionnées selon les dispositions prévues par les lois elles-mêmes. Et comme nous sommes dans un Etat de droit, c'est donc la justice qui fonde notre Etat. A ce moment-là, il nous faut une justice non seulement équitable, mais forte », a ajouté Pierre Mabiala.

Pour ce dernier, une justice n'est forte que lorsqu'elle est débarrassée des antivaleurs et lorsqu'elle est distribuée par des acteurs honnêtes qui ne peuvent céder à la corruption. « La justice ne peut être à la fois un foyer d'antivaleurs et de réparations des préjudices qui sont commis ici et là. Il faut imprimer sinon imposer l'ordre dans la «Maison». Et pour ce faire, il suffit que tous nous respections les règles de la loi. Nous avons besoin des amis qui travaillent à observer la loi de la manière la plus stricte, avoir une justice qui protège les droits humains », a-t-il renchéri.

Pierre Mabiala est aussi revenu sur certaines mesures prises par le chef de l'Etat en faveur des congolais concernant la gratuité des pièces d'état civil tels les casiers judiciaires, les certificats de nationalité et autres et qui sont aujourd'hui l'objet de plusieurs tracasseries. « Cet état de choses ne va pas survivre longtemps. Nous allons emboîter votre pas à la quatrième vitesse », a-t-il conclu.

Après cette adresse, les deux ministres ont suivi la lecture de la signature du procès-verbal de passation de service transférant les éléments de compétence au ministre entrant.

Jean Jacques Koubemba

SÉCURITÉ SOCIALE

Aucun décaissement effectué à la CNSS et CRF

Le procès-verbal de passation de consignes entre le nouveau ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, et le sortant, Florent Ntsiba, indique que les lignes budgétaires ouvertes depuis 2012, au titre des budgets successifs de l'Etat pour la mise en place effective des nouveaux régimes de la sécurité sociale n'ont pas connu de décaissement

Trois points essentiels ont constitué ce rapport : le personnel, le patrimoine ainsi que les dossiers. Abordant le point sur les dossiers, le rapport présenté le 4 mai par le directeur des études et de la planification, Florent Bwassi, en présence du personnel de ce ministère et d'autres représentants, souligne qu'aucun décaissement n'a été effectué. Le montant d'arriérages et arriérés de pensions s'élèvent à 123, 007 milliards FCFA, pour la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et 151,121 milliards FCFA pour la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

A cet effet, le gouvernement avait décidé de confier le paiement des arriérages des pensions de la CRF à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA). Quant à la CNSS, le règlement de la dette sociale amorcé par l'Etat n'a pas été poursuivi après le paiement de



La signature du procès-verbal/ photo Adhiac

deux trimestres de pensions sur un total de dix-sept trimestres. Au niveau des entreprises d'Etat vis-à-vis de la CNSS, les dettes et créances de la CNSS s'élèvent respectivement à 124, 199 milliards FCFA et 351, 286 milliards de FCFA.

Outre ces ressources, le rapport a rappelé la transmission du cahier de charges de la Coordination nationale des associations des fonctionnaires et assimilés retraités affiliés à la CRF au gouvernement.

Après la lecture de ce procès-verbal, les deux hommes ont parafé les documents avant de prononcer chacun son mot de circon-

stance. Le ministre Florent Ntsiba a rappelé ces différentes sorties du gouvernement avant de souhaiter bon vent à son homologue. « Je suis de ceux-là qui pensent que le hasard n'existe pas. Ce jour symbolise mon repos. Je suis sorti du gouvernement pour la première fois en 1983 quand j'étais ministre de l'Information, des postes et télécommunications et de celui-ci, le 30 avril 2016 ».

Le ministre Ouosso a, pour sa part, assuré le personnel de la continuité de l'administration avant de souligner qu'il remercia tous ceux qui brilleront par l'indiscipline et des actes d'antivaleurs.

Lydie Gisèle Oko

VIE DES PARTIS

Le Club 2002 PUR réitère son soutien aux nouvelles institutions de la République

Le secrétariat permanent du Club 2002 Parti pour l'unité et la République (PUR), réuni en session extraordinaire le 3 mai à Brazzaville, a appelé l'ensemble des partis de la majorité présidentielle et du Pôle du consensus de Sibiti à continuer à former un bloc compatible derrière le gouvernement, le chef de l'Etat et l'ensemble des institutions de la République.

La réunion extraordinaire du Club 2002 PUR, élargie aux présidents départementaux, dirigée par le secrétaire général de ce parti de la majorité présidentielle, Juste Désiré Mondelé, a été consacrée à l'examen de la situation politique nationale. C'est ainsi que les participants venus de onze départements (Bouenza excusée), ont réitéré leur soutien indéfectible au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ils se sont également félicités de la nomination de Clément Mouamba, au poste de Premier ministre et se sont réjouis de la mise en



Le présidium des travaux

place du premier gouvernement de la nouvelle République.

« Je félicite le président de la République qui avait, en date du 16 avril 2016, au cours de son investiture, prôné la rupture. S'en sont suivis les actes politiques qui traduisent, en effet, cette rupture à savoir la

nomination le 23 avril d'un Premier ministre, chef du gouvernement, en la personne de Monsieur Clément Mouamba, homme d'expérience et grand commis de l'Etat ; ensuite le 30 avril la nomination des membres du gouvernement », s'est satisfait Juste Mondelé à l'ouverture de la réunion, sou-

haitant bon vent à la nouvelle équipe gouvernementale.

Appelant l'ensemble des militants à demeurer mobilisés, il s'est, par ailleurs, dit confiant pour la marche vers le développement, car pour lui, le travail a bel et bien commencé et les fruits attendus ne tarderont pas à arriver. Analysant les résultats

de la dernière élection présidentielle, Juste Désiré Mondelé s'est félicité de l'implication déterminante de tous les cadres et militants du parti dans la campagne électorale. Il a, enfin, adressé un satisfecit à l'ensemble du peuple congolais pour sa mobilisation exceptionnelle pendant ce scrutin qui a abouti à la victoire du candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso.

Rappelons que le Club 2002 PUR a pris une part active dans la réélection du président sortant. En effet, le président de son conseil de surveillance, Wilfrid Guy César Nguesso, avait invité, à la veille de la campagne électorale, les responsables des organes intermédiaires et de base à se muer en direction de campagne interne du parti. Le secrétaire général a, quant à lui, assumé les fonctions de porte-parole en charge des questions politiques du candidat Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO

Premier conseil des ministres du gouvernement Mouamba

La réunion a été présidée par le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Ambiance détendue pour la première réunion du Conseil des ministres, ce mercredi 4 mai, moins d'une semaine après la publication, le 30 avril, de la nouvelle équipe gouvernementale conduite par le Premier ministre, Clément Mouamba.

Peu avant 10 heures, heure prévue pour la réunion, les ministres arrivent au Palais du peuple à bord de leurs voitures de fonction. Anciens ou nouveaux, tous sont cueillis dès qu'ils ont posé pied à terre par les journalistes pressés de leur demander leurs premières impressions pour cette première prise de contact avec le président de la République. Ceux qui acceptent de parler se réfèrent pour la plupart au programme du chef de



l'Etat qui, comme il l'avait déclaré lors de sa prise de fonction, le 16 avril, inscrit son action du « tout-économie » en vue du « tout-social » en y associant « la rupture avec les vieilles pratiques du passé ». Dans la foulée arrive le Premier ministre, chef du gouvernement, qui rejoint son équipe. Dans la salle du Conseil des conciliabules ponctués d'éclats de rire parfois aux éclats s'animent entre les membres du gouvernement. Bien évidemment, la table du Conseil des ministres est « remplie », lorsque le président de la République, dont l'arrivée est annoncée par le protocole y fait son entrée : silence, la première réunion du premier gouvernement de la nouvelle République peut commencer. Elle dure un peu plus d'une heure.

Gankama N'Siah

Compte rendu du Conseil des ministres du 4 mai 2016

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 04 mai 2016 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Un (1) seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir une communication du président de la République à l'intention des membres du gouvernement.

Prenant la parole, Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, a d'emblée tenu à rappeler que la présente réunion du Conseil des ministres était la première depuis la formation de la nouvelle équipe gouvernementale.

Il a également souligné que nous vivions assurément là un moment hautement symbolique et historique, puisqu'il s'agissait surtout de la première réunion du genre dans le cadre de la nouvelle République voulue par le peuple en octobre 2015, volonté consacrée par l'élection du président de la République par la Nation rassemblée le 20 mars dernier.

S'adressant aux membres du gouvernement, le chef de l'Etat leur a rappelé l'importance que le peuple accorde à l'esprit de responsabilité qui doit caractériser l'action des dirigeants investis de la confiance de l'élu de la Nation qu'est le président de la République.

Haut lieu de prise de décision de l'Etat, le gouvernement doit donc incarner l'autorité, mais également l'exemplarité. Ainsi, le président de la République a invité chaque ministre à intérioriser ces valeurs, et à ne jamais perdre de vue que siéger au gouvernement est un honneur, mais également une lourde responsabilité.

Le président de la République a relevé le fait que l'installation du gouvernement marquait le démarrage effectif de la mise en œuvre du projet de société approuvé le 20 mars par les Congolaises et Congolais, à savoir La Marche vers le Développement. Il a rappelé aux membres du gouvernement que leur mission consistait en la transformation dudit projet de société sanctifié par le peuple en programme d'action du gouvernement.

Il a également souligné que son discours d'investiture prononcé le 16 avril dernier valait feuille de route, en ce qu'il contenait les principes sur la base desquels il entendait que l'action gouvernementale soit menée, et ce sans faiblesse aucune, au cours du quinquennat qui commence, engagements dont il sera le seul comptable devant le peuple.

Jetant un regard rétrospectif sur l'action des gouvernements qui ont conduit la mise en œuvre de la Nouvelle Espérance et du Chemin d'Avenir, il leur a rendu

un hommage mérité pour avoir, malgré les faiblesses et les insuffisances inhérentes à toute œuvre humaine, redressé une situation catastrophique héritée de la « décennie perdue », à savoir celle des années 1990, qui avait laissé le Congo exsangue.

Le chef de l'Etat a notamment relevé quelques acquis fondamentaux :

Le rétablissement effectif de la paix et de la sécurité, qui a permis aux Congolaises et Congolais de reprendre espoir dans leur avenir commun ; La construction des infrastructures de base sans lesquelles l'émergence de notre pays ne serait qu'un rêve inaccessible ou un slogan creux.

Prenant quelques exemples significatifs des acquis, le président de la République a souligné qu'entre 2002 et 2016, la production d'électricité a été multipliée par six (6). Tout en relevant les efforts à poursuivre en la matière, le chef de l'Etat a précisé que la prochaine étape consistera au transport de l'électricité de Pointe-Noire à Ouesso, et ce dans le cadre du Boulevard énergétique.

Il a rappelé en outre que l'action menée avait permis de relier par la route Brazzaville à tous les chefs-lieux de département de notre pays ; soulignant l'importance du désenclavement de notre pays, il a indiqué que les Congolais devaient se réjouir de la mise en place d'une dorsale routière fondamentale qui relie Pointe-Noire à Ouesso et Sembé, via Brazzaville, ainsi que de la construction d'aéroports modernes dans chaque département.

Poursuivant son propos, le président de la République s'est réjoui du fait que ces acquis donnaient une base solide à l'action à mener pour la mise en œuvre de La Marche vers le Développement, son projet de société. Réitérant sa volonté de voir concrétisés l'ensemble des engagements pris devant le peuple, le chef de l'Etat a cependant souligné que la rupture souhaitée par le peuple ne pouvait se limiter au seul renouvellement des cadres dirigeants qui vient d'avoir lieu avec la mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale.

Il a souligné avec force l'urgente nécessité pour les pouvoirs publics de réaffirmer des valeurs cardinales comme l'effort, le travail et la lutte contre la corruption et la concussion.

C'est à ce seul prix que notre pays, comme cela a pu se faire pour d'autres peuples, pourra atteindre les rives du développement.

La bataille pour le développement passant par le changement des mentalités, le président de la République a donc invité les membres du gouvernement à user pleinement des moyens institutionnels prévus par la loi, notamment en matière disciplinaire.

À titre d'illustration, le chef de l'Etat a demandé aux membres du gouvernement de mettre leurs administrations au service du peuple, afin de donner toutes leurs chances à des mesures aussi salutaires que, par exemple, la gratuité de certaines prestations de services publics pourtant adoptées en conseil des ministres.

Pour conclure sa communication, le président de la République a fixé les orientations et urgences qui devront rythmer l'action du gouvernement dans les prochaines semaines, à savoir :

L'élaboration d'un collectif budgétaire, pour tenir notamment compte des impératifs liés à la mise en place des institutions de la nouvelle République ; La réussite attendue des festivités du 56ème anniversaire de l'accession du Congo à l'indépendance, qui auront lieu cette année à Madingou (département de la Bouenza) ;

Pour ce qui concerne les événements survenus dans le département du Pool, le président de la République a demandé au gouvernement de tout mettre en œuvre pour libérer les populations, par ailleurs traumatisées depuis des années, de l'action néfaste de M. Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntumi et de ses adeptes.

À cet effet, le chef de l'Etat a invité les membres du gouvernement concernés à prendre toutes les mesures légales et réglementaires afin de mettre hors d'état de nuire M. Bintsamou, ses adeptes, et tous complices soutenant leur action.

Prenant à son tour la parole, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a tenu à remercier le président de la République pour les orientations fortes et pertinentes qu'il avait bien voulu délivrer à l'ensemble des membres du gouvernement.

Soulignant le fait que la nouvelle équipe gouvernementale était une symbiose générationnelle entre l'expérience éprouvée des uns et le dynamisme des plus jeunes, le Premier ministre a réaffirmé la loyauté de tous à l'action du président de la République. Il l'a également assuré de la volonté commune de renforcer l'autorité de l'Etat et de placer l'éthique au centre de l'action du gouvernement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h15.

Fait à Brazzaville, le 04 mai 2016

Le Porte-parole du Gouvernement

GOUVERNEMENT

Portraits express des nouveaux ministres

Charles Nganfouomo

Agé de 56 ans, a été nommé le 30 avril en qualité de ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, chargé



de la décentralisation et du développement local.

Ce poste convient à cet administrateur des SAF de quatrième échelon et diplômé en Administration générale de l'École nationale de l'administration et de la magistrature (ENAM) de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, au regard de l'expérience qu'il a accumulée dans les domaines de la décentralisation et du développement local.

Jusqu'à sa nomination comme ministre délégué, il était préfet, inspecteur général de l'administration du territoire. Avant cette dernière fonction, Charles Nganfouomo a roulé sa bosse dans les entités déconcentrées et décentralisées depuis 1986. Il a été tour à tour chef de service à la préfecture de la Cuvette ; secrétaire général de la région du Niari ; sous-préfet du district de Mossaka ; secrétaire général de la région de la Cuvette ; inspecteur divisionnaire de l'administration du territoire par intérim ; directeur des collectivités locales par intérim.

Charles Nganfouomo est expert national des questions de frontières. Il assure depuis 2014 la présidence par intérim de la Commission nationale des frontières. Le nouveau ministre délégué en charge de la décentralisation et du développement local est également expert national des questions de gouvernance et de lutte contre la pauvreté.

A ce double titre, il a dirigé plusieurs travaux, à savoir : coordonnateur du groupe thématique : sécurité, gouvernance et paix lors de la rédaction du document de stratégie de réduction de la pauvreté (2008-2010) ; coordonnateur du groupe thématique : gouvernance politique, administrative et judiciaire lors de l'élaboration du plan national de développement (2012-2016) ; président de la Commission mixte des experts en matière des frontières avec le Gabon et l'Angola et chargé de cours de rédaction administrative et de droit des collectivités locales à l'ENAM. Il a fait plusieurs communications sur la décentralisation et la gestion des frontières au cours de divers colloques et séminaires tant au niveau national qu'international, entre autres la planification locale au Congo ; la corrélation entre déconcentration et décentralisation (séminaire de formation des sous-préfets, Brazzaville 2005) ; la décentralisation au Congo et les problèmes de sa mise en œuvre : identification de quelques facteurs de blocage à caractère financier ou budgétaire (conférence des préfets, Owando

2010) ; la décentralisation au Congo (cours présenté à l'Université de Lyon 3 en France, à l'occasion des universités d'été de la francophonie, 2011 et 2012). Notons que Charles Nganfouomo est marié et père de sept enfants..

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

La nouvelle ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas était jusqu'à sa nomination, directrice générale des institutions financières nationales auprès du ministère de l'Economie, des finances, du budget et du portefeuille public.

Après l'obtention du diplôme d'études supérieures en banque et finances à Paris en France, de retour au Congo, Ingrid Olga Ebouka-Babackas a travaillé à la Banque internationale du Congo comme chef de service des Affaires juridiques et du contentieux.

De 2001 à 2011, elle est l'adjointe au chef de départe-



tement de la réglementation et des études au secrétariat général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale, basée à Yaoundé au Cameroun. Elle devient ensuite membre du Conseil national du crédit ; membre du Comité monétaire et financier national et membre du Comité de stabilité financière en Afrique centrale.

Elle a travaillé également comme assistante du directeur financier et comptable chargé de la trésorerie à la société ivoirienne de Café et cacao à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et effectué des stages à la Citibank à Libreville au Gabon et au Crédit foncier de France à Paris.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a participé à de nombreux séminaires de formations tant au niveau national qu'international. Au nombre desquels : séminaire sur la « Réglementation et ratios prudentiels » à Paris (France) ; session de formation sur « Assistance juridique performante » à Paris en France ; séminaire sur « supervision bancaire » Banque mondiale / Commission bancaire française à Paris (France).

Sur le plan associatif, elle est la trésorière de l'Association dénommée Femmes de la Cuvette « Vision et développement ». La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, 52 ans, est célibataire et mère de deux enfants.

Benoit Baty

Nommé ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie numérique et de la prospective, Benoît Bati est un magistrat âgé de 64 ans.



Député de la circonscription électorale unique du district de Tsiaki, dans la Bouenza, Benoît Bati a occupé plusieurs fonctions, entre autres président de la Commission Affaires juridiques et administratives à l'Assemblée nationale jusqu'à sa nomination en qualité de ministre délégué ; secrétaire général à la justice ; premier avocat général près la Cour suprême et administrateur-maire de la commune de Nkayi.

Le ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la prospective a été l'un des rédacteurs de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 29 décembre 1999. Il a été également : membre de la commission d'organisation du comité technique du dialogue national en 2001 ; membre de la délégation nationale du débat décentralisé et deuxième vice-président de la délégation du Kouilou, ainsi que membre du comité de paix.

Le ministre Benoît Bati a réalisé de nombreuses actions communautaires dans le district de Tsiaki, au nombre desquelles : la construction du pont de Ngokoua (villages Mpono JJ et Kouyou) ; construction du marché de Tsiaki ; construction des bâtiments scolaires dans les villages Ntétébé, Mouliéné, Madougou, Nkâa et Tsomono ; construction des bâtiments sanitaires dans les villages Bosso JJ et Mayoulou ; ouverture d'un poste de santé au village Kimbimi et ouverture de la piste agricole de Tsiaki-Tsomono.

Au dernier congrès du Parti congolais du travail, Benoît Bati est entré au comité central de cette formation politique. Il est chevalier dans l'Ordre national de la paix depuis 2002. Marié, il est père de six enfants.

Roger Ngombé

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ENERGIE ÉLECTRIQUE:

L'ARSEL sensibilise la société CEC à une meilleure fourniture en gaz

À l'issue d'une séance de travail le 4 mai dernier à Brazzaville, l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL) et la société Centrale électrique du Congo (CEC) ont convenu de la mise en œuvre du nouveau tarif du gaz, de l'installation d'une troisième turbine de 150MW et des engagements contractuels entre la CEC et la SNE.

La société CEC, second opérateur du secteur de l'électricité au Congo après la Société nationale d'électricité (SNE), est en charge de la gestion de la centrale à gaz de Pointe-Noire, d'une puissance installée de 300MW. En vue de faire face à la demande croissante des consommateurs, le gouvernement congolais et l'entreprise italienne ENI-Congo ont signé en février 2015 un accord cadre pour l'expansion de la centrale au moyen du cycle combiné, c'est-à-dire réaliser des travaux de maintenance préventive sur les deux turbines en marche. Malgré les efforts fournis par l'Etat congolais et la société contractante, la fourniture en gaz reste insuffisante. Lors de cette réunion de travail, le di-

recteur général de la société CEC, Mauro Dalmazzone, a proposé au régulateur ARSEL de prendre en compte le projet d'installation d'une troisième turbine de 150MW avec une mise en service en 2019. Cette troisième turbine, explique-t-il, devra combler le désagrément causé par l'arrêt d'une turbine de la CEC.

Pour relever ces défis et améliorer la gestion et l'exploitation des installations et équipements de la centrale électrique à gaz au Congo, l'ARSEL et la CEC se sont alors accordées sur la nécessité d'instaurer un cadre formel de collaboration ; de désigner chacune un point focal devant servir d'interface entre les deux structures. « *Nous avons défini le cadre dans lequel nous allons travailler régulièrement pour que le secteur de l'électricité se porte mieux, et que l'objectif de l'émergence dont parlent les pouvoirs publics se concrétise réellement* », a rassuré le directeur général de l'ARSEL, Emile Opangault.

Créée par une loi en avril 2003, l'ARSEL a pour mis-



Les participants lors de la première réunion entre Arsel et la société CEC

sion d'assurer la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et des opérateurs du secteur de l'électricité au Congo. D'après Emile Opangault, les principaux objectifs de l'ARSEL sont, entre autres, de veiller à la protection des

consommateurs et d'assurer la protection de leurs droits en ce qui concerne le prix, la fourniture et la qualité de l'énergie électrique ; de promouvoir la concurrence et la participation du secteur privé en matière de production, transport, distribution

et vente d'énergie électrique. En rappel, l'ARSEL et la Société nationale d'électricité (SNE) ont également tenu le 5 avril dernier leur première réunion, en vue d'améliorer la couverture en électricité au Congo.

Fiacre Kombo

EROSION À ITATOLO

Plusieurs cimetières s'effondrent

Le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibéla, a effectué une visite de travail au cimetière public d'Itatolo pour constater les énormes dégâts provoqués par le ravinement du sol.

La découverte de l'état grandissant de ces deux érosions a été faite par des familles qui inhumèrent clandestinement leurs parents au cimetière Itatolo, fer-

treuse, le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibéla, a indiqué : « Que les familles repèrent leurs tombes et constituent leurs dossiers ad-

au public mais les inhumations discrètes persistent. Toutefois, la mairie de Brazzaville dispose de deux autres cimetières publics, à savoir ceux de Mayitoukou et de Matari. Ce dernier, récemment créé, n'est cependant pas disponible par manque de voie d'accès. Néanmoins, le budget de l'année 2016 qui sera bientôt exécutoire a une ligne budgétaire qui, prend en compte la création de ces deux routes pouvant conduire au cimetière de Matari. Sur le site de ce cimetière, la mairie de Brazzaville a déjà fait construire plusieurs milliers de caveaux, près à l'inhumation des cadavres.

« *Nous demandons maintes fois, aux populations de ne plus inhumer leurs parents à Itatolo. Mais selon les informations qu'on nous rapporte, il y a des familles qui, moyennant 300.000 à 400.000 francs CFA offerts à des services privés incunus, y inhumèrent leurs parents. Très récemment, la police avait intercepté ces responsables véreux, mais ces inhumations clandestines persistent* », a indiqué Abraham Ibéla.

Le périmètre des deux ravins risque de s'élargir à la prochaine tombée des pluies et envahir tout le cimetière si les précautions urgentes ne sont pas prises.

Fortuné Ibara



Les cimetières s'effondrent dans un ravin à Itatolo

En effet, deux ravins de plus de dix mètres de profondeurs chacun, provoqués par des pluies diluviennes, ont occasionné l'écroulement de plusieurs tombes.

Situés aux endroits différents, ces deux ravins, ont mis à découvert, les ossements humains des personnes inhumées, il y a dix ans environ.

mé depuis 2006. Il est difficile actuellement de faire un état des lieux et de dénombrer toutes les tombes démolies par le ravinement du sol.

Devant cette situation désas-

ministratifs avec l'apport de la direction des pompes funèbres ainsi que du ministère de la Justice pour qu'elles aillent inhumer leurs parents ailleurs ».

Le cimetière d'Itatolo est fermé

SÉCURITÉ/JUSTICE

L'état se resserre autour de Ntumi et ses complices

Recherché depuis qu'a commencé sa traque à la suite des attaques, le 4 avril dernier, des quartiers sud de Brazzaville imputées à ses hommes, Frédéric Bintsamou dit Pasteur Ntumi, est toujours dans le viseur des autorités nationales.

Au nombre des orientations données aux membres du gouvernement, lors de la première réunion du Conseil des ministres, le 4 mai, figurait en bonne place la mise hors d'état de nuire de l'an-

ancien chef-rebelle, Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntumi.

« Pour ce qui concerne les événements survenus dans le département du Pool, le président de la République a demandé au gouvernement de tout mettre en œuvre pour libérer les populations, par ailleurs traumatisées depuis des années, de l'action néfaste de M. Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntumi et de ses com-

plices », souligne en effet le compte-rendu publié à l'issue du Conseil des ministres. Le président de la République a par conséquent instruit « les ministres concernés » (sans doute ceux en charge de la Défense, de la Sécurité et de la Justice) de poursuivre la traque de l'ancien délégué général à la promotion des valeurs de paix et la réparation des séquelles de guerre, désormais considéré par les autorités comme un « hors-la-loi ».

Rappelons que Frédéric Bintsamou dit Ntumi, tout comme deux de ses complices, Sylvain Richard Bintsamou, alias Gozardio et Elie Malanda, alias Pasteur Elie, sont visés par trois mandats d'arrêt émis, le 22 avril, par le procureur de la République, André Gakala Oko. Ils sont poursuivis pour « détention illégale des armes et munitions de guerre, vol, incendie volontaire d'édifices publics, incendie vo-

lontaire des biens meubles, assassinat, tentative d'assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ».

Ces mandats peuvent être considérés comme la suite logique des attaques perpétrées le 4 avril dernier dans les quartiers sud de Brazzaville par des assaillants identifiés par les autorités comme étant des ex-Ninjas-Nsilulus, miliciens proches du Pasteur Ntumi.

La rédaction

SITUATION DANS LE POOL

La LAPADE invite le nouveau gouvernement à garantir la paix et la sécurité

Dans une déclaration rendue publique le 2 mai à Brazzaville, la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections (LAPADE), qui est revenue sur la dernière élection présidentielle, a condamné les événements du 4 avril dans les quartiers sud de Brazzaville et qui se sont poursuivis dans le département du Pool



Markos Hollat-Louis entouré de deux autres membres de la coordination ; crédit photo Adiac « Tous les citoyens congolais sont égaux devant la loi et ont droit à la protection de l'Etat », stipule l'article 15 de la Constitution du 25 octobre 2015. Se référant à ce passage de la loi fondamentale, l'organisation apolitique LAPADE a invité le nouveau gouvernement à garantir la paix et la sécurité des populations du département du Pool. Elle a également demandé « à la classe politique et au gouvernement d'intérioriser et de mettre en pratique le dialogue pour tout règlement de contentieux politique tel que l'indique le préambule de la Constitution (alinéa 4 : qui affirme son attachement aux vertus du dialogue comme moyen de règlement pacifique des différends dans le cadre d'une République apaisée », a plaidé son coordonnateur général, Markos Hollat-Louis, demandant aux populations déplacées de regagner leurs domiciles et de vaquer librement à leurs occupations.

« La culture de paix et de démocratie prend corps et vie dans notre société »

La LAPADE s'est, par ailleurs, félicitée du comportement de la population congolaise en général et des jeunes en particulier durant le processus électoral qui a conduit à l'élection présidentielle du 20 mars dernier. Selon cette organisation, les Congolais ont, en effet, fait preuve de maturité et de civisme durant toute la période électorale et voté le candidat de leur choix sans pression. « Le fait que l'élection présidentielle se soit déroulée dans la paix et l'unité, sans heurt ni violence prouve que la culture de paix et de démocratie prend corps et vie dans notre société. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi pour les scrutins à venir et pour la mise en place de nouvelles institutions, car le peuple congolais, toute tendance confondue, aspire à la paix et à la démocratie, afin de favoriser le développement économique, social et infrastructurel », a-t-il conclu.

Créée le 5 décembre 2015, la LAPADE vise, entre autres, à promouvoir et vulgariser les principes de démocratie et de paix dans le pays. Elle a fait sa sortie officielle en fin janvier dernier à l'issue d'un atelier de renforcement des capacités de ses membres sur la démocratie et l'observation des élections.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ CIVILE

La Caresco indignée de sa non prise en compte dans ce nouveau gouvernement

Les membres de la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) ont manifesté leur mécontentement le 3 mai, à l'issue de la réunion mensuelle organisée au siège de ladite association, sous la direction du président Bernard Yves Mahoungou Massila

L'ordre du jour de la réunion a porté sur cinq points : le compte rendu par département ; l'examen du dossier des indisponibles ; la relance des préparatifs de la 3e session du comité ; l'échange sur la publication du premier gouvernement de la nouvelle République ; les divers.

Les membres de la coordination ont déploré l'absence de la société

civile dans ce gouvernement. Selon eux, la société civile accompagne le gouvernement en tout temps et pendant plusieurs années, notamment aux consultations présidentielles.

« La Caresco n'a pas compris pourquoi la société civile n'a pas été représentée au gouvernement comme l'ont été ces différents partis et regroupements des partis politiques de l'opposition ; de la majorité et du centre. Nous attendons les 100 premiers jours du gouvernement pour donner notre point de vue sur leurs capacités », a indiqué Bernard Yves Mahoungou Massila

Cependant, la Caresco a félicité le président de la République Denis Sassou N'Guesso pour ses réformes. « Ce gouverne-

ment est plein d'énergie et nous pensons qu'il accomplira des missions telles que prévues par le chef de l'Etat et son premier ministre. Il donne espoir tant sur sa composition que sur les intitulés des portefeuilles ».

Notons que l'examen du compte rendu par département a permis aux membres de donner des orientations sur les activités départementales. La mission a été donnée au président national de désigner des intérimaires pour remplacer ceux qui ne sont pas disponibles aux différents postes de la coordination. En ce qui concerne les préparatifs de la 3e session du comité, les orientations ont été données.

Lydie Gisèle Oko

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le CSLC organise un débat sur la problématique au Congo

« Accès à l'information et aux libertés fondamentales, c'est votre droit », tel a été le thème de la conférence-débat organisée le mercredi 4 mai à l'occasion de la journée mondiale de la presse.

Comme à chaque année, la Journée mondiale de la liberté de la presse est un repère pour cette corporation de célébrer à l'échelle mondiale les principes fondamentaux de cette liberté, et de l'évaluer à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession.

Elle a été marquée par deux temps forts. D'abord le discours du président du CSLC, Philippe Mvouo. Clair et sans équivoque, il a rappelé à l'auditoire présent, les principes fondamentaux dont l'exercice du métier de journaliste procède, à savoir entre autres : l'exactitude et l'équilibre des informations diffusées ou publiées ; la rectification des informations inexactes ; la distinction claire entre les informations et les commentaires ; la nécessité d'éviter toute calomnie ou diffamation ; le respect du droit à un jugement équitable et à la présomption d'innocence ; et enfin, le respect de la vie privée du citoyen. Et devant un parterre de professionnels des médias, les principaux animateurs – l'exposant Mfumu, ainsi que Pierre Mbéri, assistant à l'Université Marien Ngouabi, actuellement conseiller spécial du président

du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), ont présenté aux participants l'intérêt des faits énoncés au cours de cet échange.

Dans son exposé, Mfumu a mis en exergue le large champ que renferme cette thématique axée sur l'accès à l'information et aux libertés fondamentales. Selon lui, quatre principes devraient guider l'action des journalistes notamment l'accès à l'information, ce qui suppose, la possibilité d'obtenir l'information ; la source : la recherche des données en indiquant l'origine de l'information ; l'information et le passage – elle peut consister en une enquête ou un reportage. « Pour informer, il faut s'informer soit même. Il y a deux types de journalistes. Ceux qui vont sur le terrain et ceux qui attendent qu'on leur apporte », a-t-il souligné. Pour l'orateur, « L'accès à l'information est libre, mais il faut se donner les moyens d'y accéder ».

Pour sa part, le conseiller Pierre Mbéri a pris soin de rappeler quelques repères : « près d'une cinquantaine de journaux sont créés depuis là ». Et de conclure : « Ainsi, au Congo, la liberté de presse n'est pas un mythe, mais une réalité effective. La liberté de presse ne se pose pas en soi ; ce qui pose problème c'est l'exercice ». Cette conférence-débat a permis un grand moment d'échanges entre les animateurs et l'auditoire. A l'issue de la séquence des questions –réponses, le public a quitté la salle, satisfait et informé.

Guillaume Ondzé

EDUCATION

Des réformes envisagées dans l'enseignement de l'histoire et la géographie au secondaire

Réunis à Brazzaville du 26 au 30 avril dernier à la faveur du colloque sur l'enseignement/apprentissage de l'histoire et de la géographie au collège et au lycée, les inspecteurs et les enseignants ainsi que les autres cadres du ministère ont formulé plusieurs recommandations

Les participants ont pendant les cinq jours suivi de nombreuses communications, parmi lesquelles l'histoire de l'enseignement de l'histoire et la géographie dans les lycées du Congo à partir de 1960 ; l'histoire au service de la conscience nationale et des relations internationales ; le guide pédagogique d'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée : examen et validation. Les autres thèmes ont porté, entre autres, sur les méthodes pratiques d'enseignement de l'histoire et de la géographie au secondaire : démarche méthodologique et technique ; Items d'évaluation en histoire et en géographie au secondaire. Il a été aussi restitué à cette occasion les conclusions de l'atelier consultatif sur le « vivre ensemble en Afrique à travers l'enseignement de l'histoire » organisé par l'Unesco en novembre 2015 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Ainsi, au terme des discussions, plusieurs recommandations ont été formulées. Il s'agit notamment de l'insertion à terme de la notion de développement durable dans les programmes d'enseignement ; la dotation des établissements



Une vue de la salle à la cérémonie d'ouverture ; crédit photo Adiac

scolaires du secondaire en manuels scolaires ainsi que la revalorisation du coefficient et de la durée de l'épreuve d'histoire-géographie au baccalauréat littéraire. Le renforcement du partenariat entre l'Ecole normale supérieure et l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques ; l'application de la nouvelle structu-

ration des items d'évaluation et de leur variation dès la session du baccalauréat 2017 ont été enfin recommandés.

Clôturant les travaux, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a exhorté les participants à servir des conclusions issues de ce

colloque afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de ces disciplines dans l'ensemble des collèges et lycées. « L'organisation des examens d'Etat, c'est

de ces examens d'Etat », a-t-il souhaité, réitérant l'engagement du gouvernement dans le cadre de l'amélioration permanente du système éducatif national.

Rappelons que le colloque sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie au secondaire est le dernier d'une série lancée depuis mars 2013. Il vient après ceux sur les sciences de la vie et de la terre ; les langues vivantes étrangères ; les sciences physiques et les mathématiques ; le français ; la philosophie. Toutes ces assises ont été sanctionnées, d'après la directrice générale de l'enseignement secondaire, Clémence Ossey, par des notes de service d'application et des innovations. « Nous pouvons vous dire que depuis le lancement du processus de la campagne des examens d'Etat 2016, la direction générale de l'enseignement secondaire veille scrupuleusement à la mise en application des recommandations des différents colloques et nous osons espérer que le choix des correcteurs obéira lui aussi à cette logique cartésienne pour que les résultats aux examens d'Etat soient enfin à la hauteur des espoirs suscités. Nous y veillerons », avait rassuré Clémence Ossey à l'ouverture des travaux.

Parfait Wilfried Douniama

IRINA BOKOVA

Papa Wemba « a été un moteur de la renaissance culturelle africaine »

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a salué la mémoire de l'artiste musicien congolais Papa Wemba, décédé le 24 avril alors qu'il était en train de se produire sur scène au Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua) en Côte d'Ivoire.

Pour Irina Bokova, « Papa Wemba était une légende absolue de la musique congolaise et son héritage est immense, à la fois sur le plan artistique et morale ». Elle indique que la musique du chanteur a « nourri les luttes des peuples d'Afrique pour la liberté et la dignité par l'art », et qu'il a été « un moteur de la renaissance culturelle africaine, et l'un des soutiens de la scène artistique à travers tout le continent », et que sa participation au Femua à Abidjan est à son image, c'est-à-dire « un engagement artistique et social total de la jeunesse, jusqu'à son dernier souffle ».

Au nom de l'Unesco, la directrice générale a présenté ses « plus vives condoléances à sa famille et à ses proches, au peuple de la Rd Congo, dont il a fait la culture à travers le monde ». Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba dit Papa Wemba, aura été l'un des plus grands artistes de la rumba congolaise. Il aura inspiré des générations de talents et marqué le paysage culturel à l'échelle du continent africain et au-delà.

« En 50 ans de carrière de chanteur et d'acteur, Papa Wemba a émerveillé le monde par sa voix, son style, (y compris vestimentaire car il était l'un des rois de la Sape), sa présence scénique et son immense répertoire musical », a conclu la directrice générale de l'Unesco.

Papa Wemba et A'Salfo, (initiateur du Femua et ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco) participaient il y a quelques semaines au lancement de la 9 édition du Femua au siège de l'Unesco.

Noël Ndong

L'Unesco disposée à accompagner le Congo dans l'élaboration de nouveaux programmes

Reçue en audience par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 2 mai, la représentante de l'Unesco au Congo, Elisa Afonso de Santana, a réitéré la volonté de cette institution quant à accompagner les autorités congolaises dans leur nouvelle vision

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé lors de son investiture, l'introduction dès l'année scolaire prochaine, de l'insertion de l'instruction civique dans les programmes scolaires. Interrogée par la presse à la sortie d'audience, Elisa Afonso de Santana a assuré que le Congo pouvait compter sur l'appui technique de l'Unesco. « Il ne s'agit pas seulement de renforcer les programmes en y insérant la discipline d'éducation civique, mais de faire une éducation aux valeurs qui touchent toutes les disciplines scolaires, les formes d'organisation de l'école. Cette éducation aux valeurs dépasse le système d'éducation formelle ; elle va dans l'éducation non formelle, où les moyens de communication, la radio et la télévision sont aussi appelées à jouer un rôle important », a-t-elle déclaré.

L'Unesco s'est aussi dite intéressée par la question de l'économie numérique qui ne peut se faire qu'avec des enseignants bien formés dans



Le ministre Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec la représentante de l'Unesco, Elisa Afonso de Santana ; crédit photo Adiac

le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le chef de l'Etat ayant également abordé la question du rééquilibrage du système éducatif, cette agence onusienne compte soutenir l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap) afin de concevoir des programmes solides et adaptés tenant en compte non seulement le développement de compétences pour le monde du travail, mais aussi de la question d'éducation civique et d'éducation à la citoyenne. Pour rappel, l'Unesco entretient des

relations anciennes étroites avec le Congo depuis de longues dates dans plusieurs domaines. Il s'agit, entre autres, de la formation des enseignants et du renforcement des institutions. « Nous sommes en train de soutenir le Congo, de faire avec les autres agences du système des Nations unies dans l'élaboration des modules transversaux qui touchent à l'éducation, aux droits humains, à la paix, l'environnement et même la santé sexuelle et reproductive des jeunes », a conclu Elisa Afonso de Santana.

P.W.D.

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'activité est essentielle pour l'industrialisation du continent, selon Afreximbank

La première conférence continentale sur le financement du commerce intra-africain, dont les travaux se sont achevés mardi dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a permis aux participants de s'assurer que ce secteur est le moteur de l'industrialisation de l'Afrique.

Durant deux jours, les participants à cette conférence ont échangé sur la thématique du financement du commerce intra-Africain et des systèmes de paiement, en vue d'identifier les solutions pour remédier aux difficultés de financement auxquelles le continent est confronté.

Lors de cette rencontre, le président de la Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank), Benedict Oramah, a appelé les Africains à conjuguer leurs efforts pour pouvoir réaliser des projets porteurs susceptibles d'appuyer l'industrialisation du continent. « Favoriser un essor du commerce intra-africain permettra de mettre l'Afrique sur la voie de l'industrialisation et d'une plus grande importance dans les affaires mondiales », a-t-il souligné.

Estimant que la situation actuelle dans laquelle l'Afrique occupe la dernière place dans la course au développement, est « attribuable au caractère fragmenté du continent », Benedict Oramah a déploré le faible état de développement du continent. Il a saisi cette opportunité pour réitérer l'engagement d'Afreximbank à jouer le rôle de la Banque du commerce intra-Africain tel que les pères fondateurs l'avaient envisagé. « La banque est déterminée à s'assurer que le commerce intra-africain ne reste pas accessoire dans les échanges commerciaux internationaux du continent, ni limité aux matières premières », selon un communiqué rendu public par l'Afreximbank.

Le président de la banque a

expliqué que l'institution a développé des solutions qui « touchent les producteurs de biens et services, les commerçants et les acheteurs ». Il a assuré que, dans un futur prévisible, « le commerce intra-Africain ne sera plus jamais à « la périphérie du commerce international africain »; que l'essor économique de l'Afrique ne sera plus jamais lié aux matières premières; et que « les économies africaines ne seront plus jamais l'auxiliaire des autres marchés ».

« Avec 54 pays, l'Afrique est le continent qui compte le plus grand nombre de pays; c'est aussi le continent qui est le moins interconnecté en termes d'infrastructures; c'est la région dans laquelle les relations bancaires intra-régionales sont les plus faibles; et

par-dessus tout, c'est le continent qui commerce le moins avec lui-même », a poursuivi Benedict Oramah.

Pour sa part, Fatima Açyl, commissaire de l'Union africaine (UA) pour le commerce et l'industrie, a déclaré qu'assurer un financement du commerce efficace était essentiel pour réaliser le développement du commerce au niveau de toute l'Afrique par la création d'entreprises et d'emplois. « Le commerce intra-africain occupe une place essentielle dans le programme continental du pays, place qui a été réaffirmée par la création de la Zone de libre-échange continentale (...). L'Afrique ne peut pas se contenter de rester exportatrice de matières premières », a-t-elle souligné.

Fatima Haram Açyl a, en outre, indiqué que l'accord de libre-échange envisagé permettrait

à l'Afrique de réaliser les transformations structurelles et la croissance durable dont elle a tant besoin. « Les banques auront un rôle à jouer pour réaliser l'industrialisation de l'Afrique en offrant des taux d'intérêts flexibles », a-t-elle déclaré devant les responsables des banques centrales, des banques commerciales, des institutions financières régionales et des think tanks, impliqués dans le développement de commerce en Afrique.

L'Afreximbank est une institution financière panafricaine multilatérale consacrée au financement et à la promotion du commerce international africain, au sein de l'Afrique comme au niveau mondial. Elle a jusqu'à présent approuvé près de 35 milliards de dollars de lignes de crédit à des entreprises africaines, dont environ 4,5 milliards de dollars en 2014.

Nestor N'Gampoula

EURO-2016

André Vallini trouve « consternant et inacceptable » que l'hymne de l'équipe de France de football soit en anglais

Le secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, André Vallini se dit « consterné » et trouve incompréhensible que l'hymne qui va accompagner l'équipe de France de football à l'Euro 2016 soit en langue anglaise.

« L'Euro 2016 sera une grande fête sportive et populaire [...], il est donc incompréhensible que l'hymne de l'équipe de France de football soit en langue anglaise », a déclaré André Vallini. La France accueille l'Euro 2016. Ce qui devrait faire rayonner le pays et la langue française.

Il trouve également consternant que la chanson censée représenter la France à l'Eurovision ait aussi un refrain en anglais « au moment où nous défendons la place du français dans les institutions internationales et notamment européennes, au moment où nous mobilisons tous nos moyens pour son rayonnement dans le monde, au moment où nous nous efforçons de répondre à l'appétence pour le français dans nos institutions sur les cinq continents », il trouve incompréhensible que lors de deux grands événements populaires, « la langue française baisse pavillons », invitant les Français à « ne pas marquer contre leur camp ».

La France accueille l'Euro 2016 du 10 juin au 10 juillet 2016 dans 10 stades français. Cette compétition qui se déroule en France une fois tous les 35 ans, pourrait permettre de mettre en lumière la francophonie et faire rayonner la langue française. Le titre de l'hymne des Bleus est : « I was made for loving you », qui veut dire « j'aime mon équipe et la supporte », a expliqué l'animateur d'une radio FM, Florent Vandennebe. En 1998, c'est sans polémique que les Bleus ont célébré leur sacre mondial sur la chanson de Gloria Gaynor, « I will survive ». Entre temps, de l'eau a coulé sous les ponts, le français est devenu une langue africaine. Son avenir s'inscrit en Afrique. Ses locuteurs seront au nombre de 767 millions d'ici à 2060, avec 85% en Afrique. C'est sur le continent africain que sa progression est la plus forte avec une augmentation de 15% en moyenne. Mais l'unilinguisme de l'anglais dans les travaux des organisations internationales constitue une menace sur l'avenir du français.

Noël Ndong

AFRIQUE

L'entrepreneuriat social en plein essor selon l'Organisation Reach for Change Africa 2015

Dans son rapport d'impact publié le 2 mai, l'Organisation Reach for Change estime que l'entrepreneuriat social peut être « un nouveau visage du développement ».

« Les entrepreneurs sociaux à travers l'Afrique contribuent aux progrès de l'éducation, de la santé, de l'inclusion financière, de la protection de l'environnement et autres questions sociales », stipule le Rapport d'Impact Social de Reach for Change Afrique 2015.

D'après le document, plus d'une centaine d'entrepreneurs sociaux ont bénéficié des programmes Accélérateur et Incubateur de Reach for Change, l'an dernier.

L'entrepreneuriat social est considéré comme une alternative de développement de projets traditionnels. Il a pour mission d'aider les entrepreneurs locaux en touchant les problèmes auxquels font face leurs communautés, et les soutenir à atteindre la stabilité financière.

« Reach for Change Afrique s'associe à des partenaires dans le secteur privé, les organisations à but non-lucratif, et les individus pour sélectionner et développer quelques-uns des meilleurs entrepreneurs sociaux que l'Afrique regorge. Avec son Accélérateur et Incubateur, Reach for Change aide les entrepreneurs sociaux à construire des organisations évolutives et durables qui les permettent de créer un impact social et de contribuer ainsi à un changement systémique », précise le rapport.

En 2015, Reach for Change Afrique a reçu 1.953 idées pour relever les défis sociaux lors des campagnes d'innovation au Ghana, au Sénégal, au Tchad, en Ethiopie, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Tanzanie.

« Notre rapport d'impact social de 2015 met l'accent sur le fait que l'entrepreneuriat social a vraiment connu une évolution en Afrique. En 2015, la qualité des idées soumises au Prix de l'Innovation Numérique s'est nettement améliorée, ce qui prouve que le secteur est en pleine croissance et que les entrepreneurs sociaux trouvent des moyens les plus ingénieux pour répondre aux défis sociaux à travers leurs idées innovatrices qui leur permet d'impacter profondément les sociétés », a indiqué Amma Lartey, directrice régionale de Reach for Change Afrique.

James Kofi Annan, un entrepreneur social ghanéen, œuvrant pour mettre fin à l'esclavage des enfants, a été cité en vedette dans le rapport. Son organisation appelée, Challenging Heights sauve des enfants de l'esclavage dans l'industrie de la pêche, et leur offre un centre de réadaptation, et exécute de nombreux programmes afin d'aider à prévenir l'esclavage des enfants, par le biais de l'éducation et des

programmes orientés vers les parents d'enfants vulnérables à la traite esclavagiste. James a bénéficié de l'incubateur de Reach for Change depuis 2012 et a été en mesure d'accroître ses revenus annuels de moins de 200 000 à 950 000 dollars en 2015.

Pour appuyer davantage le secteur de l'entrepreneuriat social en plein essor en Afrique, le rapport souligne également la création du « African Social Entrepreneurship Network », Réseau d'entrepreneuriat social d'Afrique (RESA), dirigé par Reach for Change Afrique. RESA a été mis sur pied pour consolider les écosystèmes nationaux de l'entrepreneuriat social par la création de réseaux nationaux d'entrepreneurs sociaux et les organisations qui les appuient dans l'ensemble de l'Afrique. Ces réseaux nationaux ont pour but d'accroître la connaissance et l'innovation, le financement, le plaidoyer dans le secteur des entreprises sociales. Le premier réseau national SE Ghana a eu sa première assemblée générale en 2015.

Reach for Change Afrique est une organisation à but non lucratif qui investit dans des projets novateurs, finance les nouveaux entrepreneurs sociaux qui touchent les problèmes rencontrés par les enfants, les jeunes et les femmes dans sept pays du continent: le Ghana, le Sénégal, le Tchad, l'Ethiopie, la République démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Les droits de l'Homme, un élément de pression de l'UE sur les pays ACP

Depuis une vingtaine d'années, l'Union européenne (UE) se sert de son aide aux pays en développement comme levier d'action en faveur des droits de l'Homme. Ce qui est parfois mal perçu par les pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Grâce à une consultation publique sur l'avenir de l'Accord de Cotonou, le levier d'influence de l'aide européenne en matière des droits de l'Homme a été passé au peigne fin. Il est rappelé que « conditionner l'aide européenne au respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit doit demeurer une exigence incontournable ». L'Accord de Cotonou arrive à échéance en 2020 et dont l'ouverture officielle des négociations est prévue en octobre 2018, est appelé à évoluer et la question de la conditionnalité de l'aide au développement européenne fait partie des sujets suscitant nombre de réactions. Certains considèrent le dialogue politique ACP/UE « trop formaliste, technique et centré sur l'UE », mais plaide pour son renforcement, du fait qu'il a « permis d'attirer l'attention sur certains droits fondamentaux et certains aspects controversés des programmes de développement ».

Mais l'UE reste divisée sur l'octroi d'aide au développement en fonction des droits de l'Homme. Pour la France, « son intérêt est particulièrement marqué pour les pays avec lesquels les échanges bilatéraux des Etats membres de l'UE sont limités, et les opportunités de dialogue européen rares ». On apprend qu'en cas d'échec de dialogue, l'article 96 de l'accord peut être activé, et permet de prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension de la coopération avec un pays.

Ce qui a été le cas avec plusieurs pays africains, dont le Zimbabwe en 2002, la Centrafrique en 2003, la Gui-

née-Bissau en 2004 et 2011, le Togo en 2004, et le Madagascar en 2010. L'UE s'est souvent appuyée sur cet article en réponse à des coups d'Etat ou aux « violations des droits de l'Homme ». En mars dernier, l'UE, premier donateur du Burundi, a annoncé la suspension officielle de son aide au développement, à cause d'une crise née du choix du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat. Pour la période 2015-2020, l'aide globale de l'UE au Burundi avoisine 430 millions d'euros. L'UE a fait du respect des droits de l'Homme une condition sine qua non dans ses relations avec les pays en développement. Ce qui n'a pas toujours été le cas. C'est à l'occasion de la signature d'une révision de la convention de Lomé en 1995 que l'UE a ajouté une clause sur le respect des droits de l'Homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit, battant en brèche les principes de non-interférence et de neutralité qui régissaient jusque-là la coopération internationale.

Par ailleurs, il existe des sujets clivants entre l'UE et l'Afrique. C'est le cas des droits des minorités sexuelles, que l'on a réussi de passer sous silence. Mais le positionnement fort de l'UE sur le sujet promet des tensions dans la négociation du cadre post-Cotonou. Les leaders d'opinion influents et des décideurs politiques des pays ACP et de l'UE se sont réunis récemment pour discuter de l'héritage et des perspectives d'avenir de leur partenariat. Les 78 pays ACP et les 28 pays de l'UE ont débattu sous le thème « De Lomé à Cotonou après 2020 : évolution des perspectives dans les relations ACP-UE ». Ils ont évalué les expériences passées et ont évoqué des options pour l'avenir de leurs relations en 2020, plus exactement l'expiration de leur accord actuel.

Noël Ndong

BURUNDI

L'ex président Jean-Baptiste Bagaza s'est éteint

L'ancien président burundais, Jean-Baptiste Bagaza, est décédé le 4 mai, à l'âge de 69 ans dans un hôpital en Belgique. Le président burundais, Pierre Nkurunziza a présenté ses condoléances à la famille du disparu, ainsi qu'au peuple burundais.

Né le 26 août 1946, le colonel Jean-Baptiste Bagaza était un officier et homme d'Etat burundais. En sa qualité d'Officier et ancien chef d'état-major général adjoint de l'armée burundaise, il dirigea le pays de 1976 à 1987. Il prit le pouvoir le 1er novembre 1976, à l'issue d'un coup d'Etat contre Michel Micombero. Il restera au pouvoir jusqu'en 1987, date à laquelle il fut lui-même renversé par un coup d'Etat qui survint à la suite d'un début de mutinerie de soldats et sous-officiers qui craignaient d'être mis en retraite anticipée. Bagaza se trouvait alors en voyage au Canada.

Après son renversement par le major Pierre Buyoya, Jean-Baptiste Bagaza fut contraint à l'exil et l'accès du territoire de son pays lui fut interdit. Il ne rentra qu'après les premières élections démocratiques qui consacreront la victoire de Melchior Ndaye, premier président hutu du Burundi. L'assassinat de ce dernier plongea aussitôt le pays dans une grave crise.

Sur le plan économique, la plupart des infrastructures et industries du pays ont été construites sous le régime de Jean-Baptiste Bagaza, qui a été l'un des plus stables de la

période post-indépendance.

Son volontarisme porta le taux de scolarisation primaire de 19 à 85 % entre 1976 et 1986. La majeure partie des infrastructures actuelles du Burundi datent de son régime (routes, centrales électriques, adductions d'eau, hôpitaux, centres de santé, écoles, stations de lavage du café, télécommunications, etc.)

Il en est de même pour les industries et les forêts qui, malheureusement ont beaucoup souffert de la guerre des années 1990 et 2000. La production de café (principal produit d'exportation) a plus que quadruplé entre 1976 et 1987 grâce à une politique d'extension des plantations et de rajeunissement des plants.

Au niveau diplomatique, le Burundi a pratiqué une politique de non-alignement et la diplomatie de Jean-Baptiste Bagaza s'est gardé de tout militantisme, n'insistant que sur les bonnes relations avec les partenaires économiques.

Jean-Baptiste Bagaza est tutsi et il est arrivé au pouvoir dans un contexte où les Hutus (ethnie majoritaire) avaient été écartés de tous les leviers du pouvoir par le régime de son prédécesseur Micombero. Sous son régime, beaucoup de réfugiés hutus qui avaient fui le pays pendant les massacres interethniques de 1972 sont revenus.

Bien que décédé, Jean-Baptiste Bagaza est sénateur à vie, dignité attribuée par la Constitution à tous les anciens présidents de la République.

Yvette Reine Nzaba

« Passerelle vers le chinois », une présélection de la Compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, aura lieu cette année pour la première fois au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veuillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans.

Date et Lieu du Concours :

le samedi 7 mai 2016,

Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :

06 867 7933 / 06 639 0961

Date limite d'inscription : le vendredi 6 mai 2016 à 17h

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Campagne de sensibilisation sur la sécurité routière

STOP
AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

SECURITE ROUTIERE: ENSEMBLE ON EST SUR LA BONNE ROUTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS TERRESTRES

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La France rallonge sa ceinture sécuritaire en Afrique

Le ministère de la Défense a fait le point sur l'opération Barkhane, dans la Bande sahélo-saharienne (BSS).

On apprend que l'enlèvement d'une équipe du comité international de la Croix Rouge, qui a été revendiquée par Ansar Eddine, a trouvé une issue plutôt favorable et leur libération. Au Nord du Mali, Barkhane a conduit une opération de « maintien de pression sur les Groupes armés terroristes (GAT) », tandis qu'au Niger, elle a mené « une opération bipartite de contrôle de zone ».

La composante aérienne de la force Barkhane

Barkhane a enregistré, en une semaine, 46 sorties, dont 8 sorties Chasse, 19 sorties de recueil de renseignement et 19 sorties de transports. En vue « d'accentuer la pression sur les GAT et entraver leur liberté d'action », une opération de contrôle en Tessalit et Aguelhok a été menée, s'attaquant à leurs lieux de refuge et de transit, « pour affecter leurs capacités de combat dans le Nord du Mali ».

L'axe Tessalit-Aguelhok miné par les GAT

Baptisée Nivôse, l'opération aura mobilisé près de 150 soldats de la force Barkhane. L'autre objectif a été le contrôle de l'axe Tessalit-Aguelhok, « un axe très emprunté par les forces internationales comme les civils, mais qui est souvent miné par les GAT ».

En appui des Forces armées nigériennes (FAN), la force Barkhane a également participé à une opération de contrôle au nord-est de Madama, près de la frontière entre le Niger et la Libye. L'opération aura aussi permis de renforcer la confiance et l'interopérabilité entre Barkhane et les FAN.

La France déplace son curseur au Nigeria

Dans la lutte contre le terrorisme, la France est entraînée de déplacer discrètement le curseur au Nigeria. Ce qui rend son action plus cohérente, une option qui lui éviterait l'influence militaire de son vieil allié, le Tchad. Le voyage, le 28 avril du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, dans le cadre d'une coopération militaire avec le géant nigérian est la meilleure stratégie pour combattre efficacement le groupe terroriste Boko Haram.

Une lettre d'intention sur les grandes lignes de la coopération militaire a été signée entre le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et son homologue nigérian, Mansour Dan Ali. Le voyage de Jean-Yves Le Drian prépare aussi le sommet sur la sécurité régionale, qui se tiendra le 14 mai à Abuja, avec la participation du président français, François Hollande.

Noël Ndongo

Le Sénégal donne son accord pour une présence permanente militaire américaine

Dans le but de lutter efficacement contre les menaces terroristes en Afrique de l'Ouest, les autorités sénégalaises et américaines ont signé lundi à Dakar un accord de défense. Le document paraphé par le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, et l'ambassadeur des Etats-Unis à Dakar, James Zumwalt, permet la présence permanente de militaires américains au Sénégal.

Par cet accord signé en présence du ministre sénégalais de la Défense, Augustin Tine, le gouvernement sénégalais donne la possibilité aux forces américaines d'accéder à certaines zones au Sénégal, notamment aéroportuaires ou militaires, pour répondre à des besoins de sécurité ou de santé.

Les responsables des deux parties qui se sont refusés à parler de bases américaines, ont convenu tout de même d'indiquer que le document signé permet « la présence permanente des militaires américains au Sénégal et vise à faire face à des difficultés communes en matière de sécurité dans la sous-région ».

« L'accord a pour objectif de fixer un ensemble de règles sur la façon dont les forces armées des Etats-Unis coopèrent avec les forces armées du Sénégal et sur les conditions d'accès et d'utilisation des installations concernées lorsque nos militaires sont invités au Sénégal », a précisé l'ambassadeur des Etats-Unis à Dakar. Il permet aux forces américaines et sénégalaises « de faire conjointement davantage d'entraînement et de formation et d'être mieux préparées à riposter ensemble aux risques qui menacent nos intérêts communs », a-t-il poursuivi.

En février dernier, le Sénégal qui est jusque-là épargné par les attaques djihadistes qui ont récemment frappé les pays voisins, comme la capitale burkinabè, Ouagadougou, le 15 janvier (30 morts) ou la station balnéaire ivoirienne de Grand-Bassam le 13 mars (19 morts), avait accueilli pour la troisième fois l'exercice militaire Flintlock, organisé annuellement par les Etats-Unis en Afrique. Ces attaques terroristes en Afrique de l'Ouest ont conduit les dirigeants sénégalais à renforcer la sécurité dans de nombreux lieux publics de leur pays, comme les hôtels et les administrations.

Nestor N'Gampoula

PARUTION

Dieu Martin Dzambi signe « le phénomène des opérateurs économiques au Congo »

Publiée aux éditions Edilivre, la poésie didactique de Dieu Martin Dzambi dévoile les mauvaises pratiques, -corruption, escroquerie, népotisme-, occasionnées par des opérateurs économiques indélébiles. L'auteur, de nationalité congolaise, invite par ailleurs les lecteurs à un « jugement impartial ».

L'ouvrage pédagogique de 84 pages a été présenté officiellement au public, le 30 avril dernier, à Brazzaville. Dans Le phénomène des opérateurs économiques au Congo, l'auteur dénonce surtout le mode d'emploi des entrepreneurs et commerçants étrangers ou locaux en vue d'obtenir des marchés publics. Ces mauvaises pratiques à savoir, la corruption, le népotisme et bien d'autres immoralités, à en croire le sociologue Dieu Martin Dzambi, ne font que ternir l'image des opérateurs économiques.

Ces derniers ne sont pas les seuls. L'écrivain retient en partie la responsabilité des pouvoirs publics. Les agents de l'Etat, les contrôleurs et surveillants des marchés, sont cités dans ces mauvaises pratiques. « Il s'agit ici de renvoyer à l'Etat sa part de responsabilité dans l'existence des éléphants



L'écrivain Dieu Martin Dzambi

blancs et dans les comportements néfastes des opérateurs économiques », commente l'écrivain.

Dieu Martin exhorte à cet effet les pouvoirs publics, ceux qui ont la charge de faire respecter la loi, à prendre leur responsabilité. « S'il existe des lois de société, c'est pour discipliner les hommes. Une société qui n'applique pas la loi est vouée à l'anarchie », rappelle-t-il, invitant toutes les couches sociales et les décideurs à promouvoir la notion

de « jugement impartial ». Car, poursuit-il, ce concept est fondamental pour la société congolaise. Le jugement impartial dont il est question ici, est purement scientifique fondé sur l'objectivité sans aucun parti pris.

Mais pourquoi l'auteur a-t-il choisi la poésie didactique, un genre littéraire qui tend à disparaître plutôt qu'un essai plus adapté à ce sujet ? s'interroge t-on. En prêtant sa plume à un pédagogue, Dieu Martin Dzambi dévoile les revers de la société congolaise. « L'auteur prouve à travers cet ouvrage que non seulement le rôle d'un

intellectuel est de dénoncer les maux qui gangrènent sa société, mais également d'en proposer des solutions », indique la critique Ninelle Balinda.

Diplômé de sociologie et âgé de 23 ans, l'auteur montre comment tous les bâtiments naissant au Congo-Brazzaville, ne sont pas toujours des produits du vol. « Ce livre est le résultat d'une enquête sociologique en rapport avec les activités des opérateurs économiques », conclut Dieu Martin Dzambi.

Fiacre Kombo

DAK'ART 2016

La douzième biennale de l'art africain contemporain s'est ouverte

La douzième biennale de l'art africain contemporain placée sur le thème « La Cité dans le jour bleu » a démarré ses activités le 3 mai à Dakar, au Sénégal. 65 artistes de vingt-quatre pays prennent part à cet événement qui durera un mois. Le Congo y est représenté par les Ateliers Sahn que dirige Bill Kouélany.

Ces artistes venus de vingt-quatre pays dont dix-neuf d'Afrique et cinq de la diaspora à savoir : le Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Maroc, Congo, Kenya, Mozambique, Ghana, Egypte, Afrique du Sud, Nigeria, Ethiopie, Tunisie, Côte d'Ivoire, Malawi, Soudan, Madagascar, Algérie, Burundi et les pays de la diaspora (Etats-Unis, France, Italie, Bahamas, Portugal) vont partager et échanger leurs expériences et savoir-faire.

Plusieurs activités sont au programme notamment, le vernissage de l'exposition internationale intitulée « Réenchantement », des performances, spectacles, des hommages aux artistes disparus ainsi qu'aux lauréats du grand Prix de la biennale depuis sa création, l'inauguration du village de la biennale, colloque, projection et visites des principaux sites d'expositions. Ces activités se déroulent dans des différents sites.

Les ateliers Sahn participent pour la deuxième fois au Dak'Art avec son projet intitulé : Esthétique en partage au-delà des géographies. Il s'agit d'un nou-

veau projet majeur qu'ils souhaiteraient pérenniser pour œuvrer davantage à la promotion des jeunes artistes et critiques d'art du continent à l'internationale.

Ce projet consiste à faire dialoguer les jeunes artistes du Congo et ceux d'un autre pays du continent. Ces derniers proposent des peintures, des vidéos, des photos, des installations et performances, en présence des jeunes créateurs. Le projet est piloté par la plasticienne congolaise Bill Kouélany, qui a fait elle-même l'expérience de Dak'Art en 2002, 2004. En 2006 elle a obtenu le prix de la Francophonie, ainsi que celui du Montalvo Art Center (USA).

La plasticienne a également participé à la Documenta 2007. Pour elle, prendre part à la biennale de Dak'Art « est véritablement donner les moyens aux jeunes créateurs du continent de se situer et de pouvoir s'imposer sur la scène internationale. Dak' Art est le plus grand rendez-vous des arts en Afrique. C'est donc une plateforme idéale pour un artiste en devenir. Elle permet de regarder les œuvres des autres et de se découvrir soi-même, de se

mettre en situation de confrontation avec les autres, de juger de la pertinence de sa démarche, et en même temps de rencontrer des collectionneurs ».

Cette douzième biennale de l'art Africain Contemporain de Dakar est placée sous la tutelle du ministère de la Culture et de la communication du Sénégal a pour objectif d'élargir les possibilités de promotion des artistes africains faiblement représentés dans les grands événements artistiques internationaux mais, également pour l'Afrique d'élaborer son propre discours sur l'esthétique et de partager à la conceptualisation d'instruments théorique d'analyse et d'appréciation de propositions artistiques. La biennale de Dak'Art est l'unique manifestation d'envergure en Afrique qui consacre exclusivement sa sélection aux artistes vivant sur et hors du continent.

Elle se tient tous les deux ans et a été instituée par l'Etat Sénégalais depuis 1989 avec une première édition dédiée aux lettres en 1990. La deuxième édition en 1992 a été consacrée à l'art contemporain.

Signalons que le Nigeria et le Qatar sont les deux pays invités à cette biennale dont la cérémonie de clôture interviendra le 2 juin 2016.

Rosalie Bindika



DISTRIBUÉ PAR



TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN



UNION AFRICAINE

Quatre importantes problématiques en débat à Nairobi

Le paradoxe de l'Afrique riche, des Africains pauvres ; la mise en œuvre de l'Agenda 2063 en interaction avec les objectifs du Développement durable ; les réformes structurelles de la Commission de l'Union africaine et l'intégration africaine, tel est l'ordre du jour de la 4ème retraite ministérielle du Conseil exécutif de l'Union africaine qui se tient à Nairobi, au Kenya, du 5 au 7 mai 2016.

La délégation congolaise y est conduite par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. La rencontre de Nairobi fait suite à celle de Mekele, en Ethiopie, organisée en janvier 2016. Dans sa forme, le débat se veut ouvert et concret. Chaque ministre est appelé à intervenir de façon critique en mettant en exergue le point de vue de son pays sur tel ou tel autre sujet qui, en réalité, sont autant de préoccupations majeures pour l'Union africaine.

Au sujet du « paradoxe africain », par exemple, des interrogations demeurent. « Malgré ses multiples ressources naturelles, l'Afrique reste l'un des continents les plus pauvres de la planète », a déclaré un diplomate congolais, s'appuyant sur le constat général qui ressort de l'étude conduite par l'Institut africain de la gouvernance. Quelle stratégie mettre en place pour relever ce défi ? De l'avis des experts, l'Afrique doit, entre autres, changer de mentalités, en créant un esprit nouveau à partir de ses

propres valeurs, parler d'une seule voix pour pouvoir s'imposer dans la gouvernance mondiale et participer de manière concrète aux circuits de commercialisation et de transformation des matières premières, etc.

L'autre sujet sur la table des ministres africains des Affaires étrangères, est l'Agenda 2063. Il est considéré comme un « programme de développement qui doit permettre à l'Afrique de sortir de ce paradoxe à travers un schéma bien défini. » Dans ce dispositif, la République du Congo brandit son Plan national de développement 2012-2016. Le PND est un outil jugé capital car il épouse les Objectifs du développement durable.

Mais ni le changement de mentalités prôné, ni le schéma défini pour l'Agenda 2063 ne suffisent pour garantir le décollage souhaité de l'Afrique. Au nombre des pistes envisagées figurent des réformes structurelles. Est ici ciblée : « la Commission de l'Union africaine en tant qu'organe exécutif pour permettre la mise en œuvre effective de l'Agenda 2063 ».

Enfin, il y a l'intégration africaine que d'aucuns considèrent comme « le ventre mou » du continent. « Les projets sont là, des financements sont mobilisés, mais de nombreuses contraintes freinent la mise en œuvre effective des projets », avoue un expert.

Ouverts jeudi dans la soirée, les travaux de cette « retraite ministérielle » démarrent effectivement ce vendredi 6 mai.

La Rédaction

CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

Jean-Claude Gakosso échange avec ses compatriotes du Kenya



Le ministre et les membres de la mission diplomatique du Congo au Kenya

Les instructions du chef de l'Etat encore fraîche dans sa tête, données lors du tout premier Conseil des ministres, Jean-Claude Gakosso est allé rencontrer le personnel de l'ambassade du Congo au Kenya, le jeudi 5 mai à Nairobi.

Au menu de la rencontre : les conditions de travail et de vie du personnel, l'évaluation des besoins et, surtout, la définition des consignes pour « une diplomatie encore plus active avec un accent sur la coopération économique ».

Le ministre a souhaité cet échange « franc, direct et constructif », au point qu'il s'y est montré décontracté tant dans sa tenue que dans ses propos. « Je ne suis qu'un humble serviteur qui a reçu la mission du président de la République, récemment réélu par son peuple, pour travailler sur l'image du Congo à l'extérieur. Et l'extérieur c'est vous. Je vous écoute », a déclaré Jean-Claude Gakosso à l'ambassadeur, Jean Pierre Ossey, et à ceux qui l'entourent. « Le président plaide pour une diplomatie économique. Travail-

lons dans ce sens ! », a ajouté le ministre.

L'ambassadeur, Jean-Pierre Ossey, a présenté les opportunités de coopérer avec le Kenya, dont la compagnie aérienne dessert déjà le Congo. Il a donné sa lecture de la « diplomatie économique » comme le souhaite le chef de l'Etat et écouté le ministre sur les grands défis qui attendent le Congo sur le plan diplomatique. S'agissant des « Congolais de l'étranger », il a expliqué tout le travail qui avait déjà été amorcé. Bien que la présence congolaise soit insignifiante dans ce pays des Maasaï, l'effervescence économique, ici, oblige le Congo à renforcer ses liens avec le Kenya. C'est sous cette forme que la coopération sud-sud prendra corps et donnera des fruits. Cette visite a constitué le prélude du séjour du chef de la diplomatie congolaise à Nairobi où il s'est rendu dans le cadre de la quatrième retraite ministérielle du Conseil exécutif de l'Union africaine.

La Rédaction



NÉCROLOGIE

Mesdames Marcelline Nzalakanda, Marie Hélène Akiera et Gertrude Kani ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, à la communauté tchadienne de Brazzaville le décès de Mme Amour Beguy, décès survenu dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 avril 2016.

Son enterrement aura lieu le samedi 7 mai à Djamena au Tchad, son pays natal.

Mme Amour Beguy a travaillé au Méridien à Brazzaville et au HCR à Impfondo avant de quitter le Congo.

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE-NOIRE

MILAN

À PARTIR DE

648 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

CINÉMA

L'acteur Pascal Nzonzi, le maître de la parole

Avec plus de 40 ans de carrière à son compte, Pascal Nzonzi, acteur d'origine congolaise, triomphe sur les grands écrans dans « Les Visiteurs 3-La Révolution ». Au-delà de la polémique sur l'absence de son nom en haut de l'affiche du film, il revient sur son parcours d'acteur, du Congo où il a été formé à la France où il vit actuellement.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Le N'zonzi, dans les deux Congo, est celui qui porte la parole ; peut-on dire que votre nom vous prédestinait à une carrière de comédien ?

Pascal Nzonzi (PN) : Mon père s'appelait N'Zonzi et c'est à moi, le benjamin, qu'il a donné ce nom. Le n'zonzi, le maître de la parole, est le juge, l'intermédiaire des familles en conflit. Chaque famille a son n'zonzi qui rivalise d'éloquence, afin de servir ceux pour lesquels il parle. Mais mon métier d'acteur n'est que pure coïncidence avec mon nom.



à Paris bien des années plus tard. Je le place dans la même lignée qu'Aimé Césaire. Pour moi, ils ont été de révélateurs m'ayant permis d'évacuer les hésitations qui jonchaient mon parcours. C'est l'auteur du rêve de notre enfance. Il représente la façon dont nous apprenions autour d'un feu en écoutant les légendes. Le conteur nous faisait rêver par la seule évocation des personnages qui semblaient alors prendre vie devant nous. En faisant du théâtre, j'ai reproduit cela. Avec lui,

LDB : Une pure coïncidence à laquelle vous avez adjoint une formation à l'école théâtrale du Congo- Brazzaville, en son plein bouillonnement culturel des années 70. Continuez-vous à suivre ce qui se passe sur la scène théâtrale congolaise ?

PN : Oui, je m'informe en permanence de ce qui se fait dans mon pays natal en matière de théâtre et suis ravi de voir qu'il y ait un relais au formidable foisonnement artistique que j'ai connu à l'époque où je vivais au Congo. Dans l'enceinte du théâtre national congolais, qui, bien que national, ne bénéficiait d'aucune subvention de l'Etat,

j'ai fait de belles rencontres et je rends particulièrement hommage à trois personnes de cette troupe qui m'a formé : Pascal Mayenga, le metteur en scène, Victor N'Touakanda qui m'a enseigné la façon d'utiliser sa voix pour servir au mieux un texte et Samba Aberré Gaston qui m'a incité à faire du théâtre après m'avoir entendu déclamer des poèmes. Ils sont vraiment les pionniers grâce auxquels j'ai pu apprendre et progresser.

LDB : Quels sont les auteurs congolais dont les poésies vous ont nourri ?

PN : Tchicaya U' Tamsi d'abord, un grand poète dont j'ai eu plaisir à servir le texte

je suis reparti vers le feu des origines. Le Congo était un fer de lance de la littérature africaine. Ce tout petit pays avait une multitude d'auteurs : Jean Malonga. Placide Nzalabaka, Tchicaya U'Tamsi, Guy Menga, Sylvain Bemba, Maxime Ndebeka, poète mais qui a fait un travail considérable au niveau de l'organisation du théâtre au Congo. J'ai eu le bonheur de côtoyer tous ces grands auteurs à Brazzaville. J'étais habitué d'une soif de les connaître car ce sont eux qui me donnaient la nourriture pour travailler, vivre, rêver. Ce sont mes terres nourricières. Voilà mon parcours jalonné de la passion des textes, des lectures.

LDB : Vous avez une longue filmographie mais les choses se sont accélérées pour vous depuis 2012, après le film « Paulette ». Comment vivez-vous cette reconnaissance tardive ?

PN : Non, elle n'est pas tardive, les choses arrivent en leur temps, au hasard des rencontres, des opportunités. Le grand acteur américain, Morgan Freeman, est devenu célèbre fort tard. Ce que je fais aujourd'hui s'appuie sur 40 ans de carrière, théâtrale tout d'abord, cinématographique ensuite. Je remercie Dieu de m'accompagner dans ce métier que j'aime.

LDB : A propos de votre métier, c'est la seconde fois que vous collaborez avec Christian Clavier ; peut-on parler d'une vraie complicité d'acteurs entre vous ?

PN : Tout à fait ! Lors du tournage de « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu », j'ai découvert un homme simple, un partenaire de jeu simultanément, il pensait déjà à la suite des « Visiteurs ». La connivence et la confiance nées lors de notre travail en commun lui ont donné l'idée de créer un personnage noir pour ce film. Il m'en a confié le script, me priant de lui faire part de mes observations car il souhaitait que l'on rejoue ensemble ; il s'est montré à l'écoute et a pris en compte mes propositions.

LDB : Est-ce que vous êtes dans la transmission de votre passion ?

PN : J'ai déjà animé des stages de formation à Paris, Brazzaville, Ouagadougou au Burkina Faso, en Centrafrique et à maints autres endroits. Mais rien ne perdure. A peine transmis, on vous oublie vite et tout est à reprendre à zéro au retour. Je suis prêt à me déplacer pour encadrer le mouvement, la dynamique, théâtrale congolaise. J'aimerais que des mécènes rénovent la salle du CEFRAD où j'ai été formé, anciennement salle de l'alliance française puis théâtre national, pour sa mise à la disposition des jeunes qui veulent faire du théâtre.

LDB : Avez-vous un mot à l'adresse des artistes ?

PN : Je voudrais faire une dernière dédicace à tous ces artistes congolais qui, malgré les difficultés, se battent pour que le Congo culturel, théâtral, soit toujours porté très haut. Une réelle formation, des fondamentaux solides puis du travail acharné sont indispensables pour s'enraciner dans le métier. Qu'ils ne se découragent pas et chantent le pays comme Tchicaya disait : « la petite feuille qui chante le pays ». Portons le pays poétiquement pour qu'il continue à être la résonance de notre culture, ce « petit canton représentatif de l'univers ».

Marie Alfred Ngoma



Show, tous les vendredi à partir de 18h00 avec Djoson Philosophe the Winner, O Vencedor, El Caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka, au Bar dancing Impact (ex le Talassien), n°53, rue Tchitondi, avenue Marien Ngouabi, en diagonale de l'église Kimbanguiste de Talangaï.

NÉCROLOGIE



La société OFIS porte à votre connaissance que le programme relatif aux obsèques de Parfait Fortuné Obembi se présente comme suite :

Vendredi 06 Mai 2016

-9h00 : levée de corps à la morgue Municipale de Brazzaville (CHU);

-10h00 : recueillement au domicile du défunt ; n° 179, rue Tsampoko, quartier Petit-chose ;

-14h00 : départ pour le cimetière Bouka

-16h00 : fin de la Cérémonie.



Suite au décès tragique de notre collaborateur Eric Ndongo, responsable OFIS Training Center (OTC), la société OFIS vous informe qu'une messe en mémoire de l'illustre disparu a été dite le jeudi 5 mai à 9h30 en l'église Notre Dame de l'Assomption (derrière la Mairie centrale, centre-ville), à Pointe-Noire. Par ailleurs, nous vous informons du recueillement au domicile du disparu.

À VENDRE

Voiture de marque Toyota Yarhis (gasoil) en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65



LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 06 MAI DE 19H30 À 22H

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★

PRÉSIDENTIELLE

Moïse Katumbi confirme sa candidature

Le riche homme d'affaires indique qu'il va entamer, dans les prochains jours, une tournée nationale à travers tout le territoire de la République.

C'est effectif depuis le 4 avril. Moïse Katumbi Chapwe vient de réagir positivement à la requête de trois plates-formes de l'opposition le désignant comme candidat commun à la prochaine présidentielle. C'est à travers un communiqué de son bureau posté sur son compte twitter que l'ex-gouverneur du Katanga a confirmé sa candidature à la présidentielle. « *J'accepte avec humilité cette lourde responsabilité* », déclare-t-il tout en considérant comme un honneur le fait, pour les trois regroupements politiques de l'opposition, de l'avoir choisi comme leur candidat à la présidentielle. Le riche homme d'affaires annonce, par ailleurs, qu'il va entamer incessamment une tournée nationale à travers tout le pays. Le président du TP Mazembe est bien déterminé à réaliser son projet quels que soient les embûches et les obstacles qui pourraient se dresser sur son chemin surtout en cette période où le régime veut en découdre avec les leaders de l'opposition. « *Les basses manœuvres du pouvoir n'entravent pas mon combat pacifique. Je serai le candidat de l'État de droit* », dit-il. Et il ajoute : « *Je m'engage à établir, avec toutes les forces politiques et sociales de progrès, un véritable État de droit en République démocratique du Congo. Je ferai aboutir ce projet dans un esprit de concorde nationale* ». Cette annonce de Moïse Katumbi ne semble pas émouvoir Félix Tshisekedi qui pense que l'ex-gouverneur du Katanga est dans son plein droit. « *Il est libre de se déclarer candidat à la présidentielle* », a-t-il déclaré avant d'émettre des doutes sur la tenue, cette année, des élections présidentielle et législatives.



Moïse Katumbi

La priorité, pour lui, devrait plutôt être le dialogue politique et le recadrage du processus électoral. C'est sur ces deux enjeux que devraient, selon lui, converger tous les efforts, car il s'avère un non-sens de déclarer sa candidature alors que le doute continue de planer sur l'organisation des élections. Et d'indiquer que son parti ne se rangera derrière aucun candidat si ce n'est le sien propre. « *Ce n'est que lorsque nous serons sûrs de l'aboutissement heureux de celui-ci que nous allons commencer à programmer tout doucement la candidature de notre préféré* », a-t-il expliqué.

Alain Diasso

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une trentaine des hauts cadres révoqués

Le chef de l'Etat a signé le 4 mai une série d'ordonnances portant révocation des hauts cadres de l'administration publique. Ils sont près d'une trentaine des fonctionnaires de l'État à avoir subi la sanction présidentielle.

Les ministères des Finances et des Affaires étrangères sont plus particulièrement concernés par ces révocations qui sont motivées par les faits de corruption dont se sont rendus coupables les concernés. Des cadres de commandement des services publics du ministère des Finances (directeurs généraux, chefs de bureaux, chefs de division, etc) et d'autres ministères sont touchés par ces révocations à la pelle. Celles-ci donnent la mesure de la détermination du chef de l'État à assainir l'administration publique qui reste gangrenée par de nombreux faits de mégestion. Ces nouvelles ordonnances présidentielles surviennent près de quatre mois après une autre série de révocations des agents et cadres de l'administration publique prises par le Premier ministre Matata Ponyo. Ce dernier, on s'en souvient, avait révoqué 153 fonctionnaires de l'État accusés, au terme d'une enquête gouvernementale, d'avoir fait usage des faux documents scolaires et académiques et de s'être illustrés par plusieurs actes de détournement dans l'exercice de leurs fonctions.

A.D.

RESSOURCES NATURELLES

Global Witness dénonce des transactions minières suspectes

L'ONG américaine redoute que les ressources naturelles du pays soient dilapidées pour financer une campagne électorale plutôt que les services de base dont la population a cruellement besoin.

La suspension du processus de révision du code minier jusqu'à la remontée des prix des métaux, telle que décidée par le gouvernement, ne serait pas un fait du hasard. Au-delà, il faudrait y voir une tentative d'avoir une main basse sur les ressources naturelles du pays à des fins électoralistes. Telle est la perception que développe Global Witness par rapport à cette mesure gouvernementale qui, de son point de vue, aurait des visées autres que l'amélioration des conditions sociales des populations. Dans un rapport publié le 4 mai, cette ONG américaine qualifie d'inquiétante cette décision car, regrette-t-elle, la réforme aurait été l'occasion d'introduire des mesures fortes en matière de transparence et de responsabilité dans le secteur minier du Congo. « *Si le Congo ne renforce pas son code minier et ne le fait pas appliquer, le pays pourrait à nouveau voir les richesses provenant de ses ressources naturelles être détournées des caisses de l'État et utilisées pour contribuer à financer une élection qui risque d'être violemment contestée, voire inconstitutionnelle* », peut-on lire dans ce rapport. En fait, l'ONG américaine exprime dans ce document ses appréhensions en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles en RDC à l'approche des élections. Elle met en évidence de nouveaux éléments prouvant la conclusion de marchés miniers qui n'ont pas été annoncés publiquement, sans aucune clarté sur la destination de l'argent.

L'ONG redoute, par ailleurs, que le scénario de 2011 ne puisse se répéter. À en croire la source, « *une série de transactions minières suspectes avaient été conclues en cette période avec des sociétés anonymes offshore, coûtant au pays 1,36 milliard de dollars de revenus potentiels* ». Et le rapport de poursuivre : « *(...) les revenus découlant d'au moins une de ces ventes douteuses ont été utilisés pour contribuer à un fonds électoral* ». Fort de l'expérience de 2011 qui a donné lieu à un vote controversé, Global Witness croit avoir de bonnes raisons de croire que cette problématique de la prédation des ressources naturelles se pose à nouveau alors que la population congolaise doit se rendre aux urnes en novembre 2016.

A.D.

BUSINESS

L'Afrique de l'Est, principale terre d'accueil des IDE en 2015

Le pays ayant enregistré la plus forte progression d'investissements directs étrangers (IDE) vient de l'Est de l'Afrique. Il s'agit du Kenya. Selon une synthèse de rapport publié par le Financial Times, la première économie d'Afrique de l'Est a reçu un total de 84 nouveaux projets l'année dernière, soit 47 % de plus qu'en 2014. Par ailleurs, il faut noter que le classement prend en compte le nombre de projets et non la valeur de ceux-ci.

Le rapport indique que le deuxième pays de la sous-région à drainer le plus d'investissements directs étrangers sur la même période est le Ghana. Ce dernier a connu une progression de 21 %, avec 40 nouveaux projets répertoriés. Ensuite, vient le troisième pays en nombre

de projets. Il s'agit du Nigéria, le géant Ouest africain, qui a accueilli 51 nouveaux projets. Cela représente 14 % du nombre de nouveaux projets financés par les investissements étrangers. Quant à l'Égypte, sa progression jugée plus modeste s'est située à 14 % seulement. En nombre, ce pourcentage représente tout de même 59 nouveaux projets. Parmi les pays au top, l'on se rend compte malheureusement de l'absence de l'Afrique centrale. Mais que donne les pays d'accueil des IDE en valeur ? Dans ce volet, le pays des pharaons s'est démarqué dans la zone Moyen-Orient & Afrique avec un total de 14,5 milliards de dollars américains US captés en 2015 par le biais des nouveaux IDE. Malgré tout, le chiffre ainsi évoqué marque une baisse par rapport à la situation de l'Égypte en

2014. Puis, il y a le Nigéria et le Maroc qui ont capté, respectivement, 8,8 milliards et 4,6 milliards de dollars américains US. Pour le cas du royaume shérifien, l'on a dénombré 71 nouveaux projets. Enfin, dans le bloc francophone, la Côte d'Ivoire vient en troisième place du classement, avec 3,5 milliards de dollars américains d'investissements étrangers.

Toutefois, une note très pessimiste dans ce rapport largement commenté par nos confrères de l'agence Ecofin. Il s'agit de l'accumulation des nouveaux projets dans le secteur des énergies fossiles en Afrique, notamment en Angola, en Ouganda et au Mozambique, au moment où une synergie mondiale plus formelle prend forme pour réduire le réchauffement climatique.

Laurent Essolomwa

ÉDUCATION

Expérience-pilote d'enseignement à distance au Congo

Le groupe Vodafone va lancer dans six pays un programme de télé-enseignement dénommé Instant Schools for Africa.

Par sa fondation, le groupe de téléphonie mobile Vodafone veut relever un défi : celui de fournir un enseignement gratuit à des millions d'enfants du continent. L'initiative dénommée « Instant Schools for Africa » est une expérience originale qui va démarrer en octobre prochain, en partenariat avec les ministères de l'Éducation de six pays africains : République démocratique du Congo, Ghana, Kenya, Lesotho, Mozambique et Tanzanie.

Le programme consiste à assurer les cours d'enseignement général ou technique par le moyen d'instruments informatiques développés par l'ONG Learning Equality pour une parité de chances face à l'école. En Afrique du Sud où elle est basée, Vodafone, a déjà mis en œuvre un tel programme didactique, et les résultats seraient encourageants. Ses concepteurs assurent que le programme fait partie des solutions à la difficulté d'accès à l'école de bon nombre de petits Africains. Les chiffres de l'Unesco soutiennent qu'en 2013, dernière an-

née considérée, quelque 59 millions d'enfants de 6 à 11 ans n'ont pu aller à l'école ou poursuivre leur scolarité dans le monde. Parmi eux, 30 millions se comptaient en Afrique sub-saharienne. Les raisons sont multiples ; elles vont des coûts élevés du minerval à la cherté des manuels et des fournitures scolaires. Désormais, par l'enseignement on-line, manuels et outils de soutien seront accessibles grâce à des tablettes numériques fournies. Élèves et enseignants du réseau Vodafone y auront accès gratuitement.

Lucien Mpama

AFFAIRE MOÏSE KATUMBI

Des ONG dénoncent l'instrumentalisation de la justice

La Coalition des 33 de promotion et de défense des droits de l'homme (CRC) pense que la procédure enclenchée par le gouvernement vise à arrêter cet opposant plébiscité candidat à la prochaine présidentielle par plusieurs partis et regroupements politiques de l'opposition.

Dans une réaction du 5 mai, la CRC a condamné le « harcèlement judiciaire dont font l'objet l'opposant Moïse Katumbi ainsi quatre de ses proches collaborateurs dont Yannick Kibinda, Franck Mwashala, Sefu Idi et Daryl Lewis ».

Ces organisations ont, en effet, indiqué avoir suivi, le 4 mai, avec préoccupation le point de presse du ministre de la Justice et Droits humains au cours duquel il a annoncé avoir enjoint le procureur général de la République (PGR) d'enquêter sur les faits d'entretien de mercenaires mis à charge de l'opposant Moïse Katumbi et des enquêteurs se trouveraient déjà à Lubumbashi pour cela. Cette plate-forme d'ONG a noté que le ministre de la Justice et Droits humains n'a pas évoqué ni expliqué à l'opinion les condi-

tions de détention actuelles des collaborateurs de l'opposant Moïse Katumbi. Ce, en dépit du fait que le ministre comme le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur et Sécurité ainsi que le PGR ont été déjà appelés tant par les membres de familles que les conseils de précités à faire respecter les droits fondamentaux des personnes arrêtées garantis par la Constitution.

Silence délibéré

Ces organisations dénoncent le silence délibéré qui prouve que les auteurs de ces violations « bénéficient du soutien du gouvernement à qui la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies a pourtant demandé d'y mettre fin par les poursuites judiciaires à engager contre leurs auteurs ».

La CRC a également souligné la préoccupation de ses organisations membres, au sujet de cette enquête judiciaire annoncée par le ministre de la Justice à l'encontre de l'opposant Moïse Katumbi qui, en réalité constitue, selon cette plate-forme d'ONG, un énième harcèlement politique à cause de ses prises de position

exigeant l'organisation des élections présidentielle et législatives dans le délai constitutionnel. « Cela est confirmé par le fait qu'alors que des poursuites, déjà amorcées par les officiers de police judiciaire de l'ANR en violation des droits de l'homme ne sont pas clôturées, le ministre de la Justice et Droits humains a donné l'injonction au PGR au lieu d'attendre que les procès-verbaux de l'ANR lui soient transférés. Le gouvernement vise à faire accélérer l'arrestation et la condamnation de l'opposant Moïse Katumbi pour ainsi éliminer des échéances électorales », a appuyé ce regroupement d'ONG, qui rappelle qu'en démocratie, le combat politique doit être d'idées, et que les partis de la coalition gouvernementale ne doivent pas se servir des instruments ou services de l'Etat en vue de régler des comptes à leurs adversaires politiques.

Une justice non indépendante

Pour ces organisations, la justice congolaise ne fait pas preuve d'indépendance et d'impartialité principalement dans les dossiers qui concernent des membres de l'opposition et de la société ci-

vile. « Elle exécute la volonté du gouvernement. Elle n'hésite pas à faire recours aux accusations factices et moyens de preuves obtenus en violation des règles de procédure pour justifier l'arrestation et la condamnation des opposants et membres de la société civile qui exigent le respect de la Constitution en ce qui concerne l'organisation des élections présidentielle et législatives », ont elle fait observer. Ces ONG placent dans ce registre notamment la condamnation d'Eugène Diomi Ndongala, « sur la base des preuves illégales »; de Vano Kiboko, « encore détenu arbitrairement alors que sa peine a expiré le 29 avril 2016 »; ainsi que la détention de Jean-Claude Muyambo, « alors que son état de santé requiert des soins médicaux urgents », de Christopher Ngoy, Freud Bauma et Yves Makwambala, « sur la base des accusations infondées »; et la condamnation de six militants de Lucha à Goma.

La CRC, qui exige la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion dont les collaborateurs de Moïse Katumbi, la cessation de harcèlement judiciaire contre

cet opposant politique et la réouverture des médias indépendants et proches de l'opposition, en appelle à la Communauté internationale à envisager des sanctions individuelles et ciblées contre les responsables étatiques qui violent ou encouragent la violation des droits de l'homme. Elle demande particulièrement au représentant du secrétaire général des Nations unies et chef de la Monusco de faire prendre des dispositions urgentes pour assurer la protection des personnes civiles, des leaders d'opposition et de la société civile qui sont menacés d'arrestation ou de mauvais traitements à cause de leur engagement pour les droits de l'homme et la démocratie.

Le ministre Alexis Thambwe Muamba, qui a déclaré avoir des preuves documentées sur le recrutement des mercenaires par Moïse Katumbi, a annoncé avoir instruit le PGR en vue d'ouvrir une enquête sur cette affaire. Pour le ministre, en effet, le candidat déclaré à la présidence de la République se serait entouré des anciens militaires américains et entretiendrait des mercenaires.

Lucien Dianzenza

VENEZUELA BAT LE CONGO

Beaucoup à peu !

Le Bassin du Congo vient de perdre un primat environnemental au profit d'un lac du Venezuela : mais il n'y a certainement pas de quoi en pleurer.

C'est l'agence spatiale américaine, la célèbre Nasa, qui l'affirme : le Bassin du Congo n'est plus le lieu de la terre où il tombe le plus de... foudres ! Ce sont désormais les abords du lac Maracaibo, au Venezuela, qui concentreraient le plus « la colère des dieux », comme dit la croyance populaire : 233 foudres au kilomètre carré ! Autant dire qu'en temps de pluie, il ne fait pas bon chercher refuge dans une quelconque portion de terre de cette partie d'Amérique centrale. Sérieux ? Oui. Les scientifiques américains assurent avoir mené une étude spéciale depuis l'espace, la Tropical Rainfall Measurement. À l'aide d'un enregistreur, le Lis (pour Lightning imaging sensor) embarqué à bord d'un satellite, ils ont conduit 16 relevés. Le résultat est qu'il n'y a pas match : le Bassin du Congo n'est plus la partie du globe où, comme disent parfois les enfants, « Dieu prend ses photos au flash ». Les foudres n'ont pas disparu ; elles se sont déportées plus massivement vers l'Amérique latine.

Alors, dira-t-on, en quoi cela peut-il faire avancer la cause de la sécurité de l'homme sur

terre ? Phénomène naturel qui peut déclencher une charge électrique allant jusqu'à 20 millions de volts à la seconde, la foudre se produit lorsque l'électricité statique s'accumule dans les nuages de pluie. Pour s'en prémunir, l'homme a inventé le paratonnerre (Benjamin Franklin, en 1752) et le parafoudre. Posé sur la partie la plus élevée d'un bâtiment, il attire la charge électrique et la dirige vers le sol. Danger écarté.

Mais dans les parties non habitées, la foudre frappe tout ce qui dépasse : arbres, collines ou montagne. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas s'abriter de la pluie sous l'arbre le plus élevé d'une forêt ou d'une savane. L'étude conduite par les Américains aidera, assure-t-on aussi, à prévenir des phénomènes climatiques comme les orages et à comprendre là où la foudre tombera en particulier et pourquoi. C'est l'Afrique qui concentrerait la majorité des foudres au monde. Elles tombaient de jour ou de nuit, à la suite de temps de grosses chaleurs. Les chercheurs américains ont permis de faire la lumière (bien obligés !) sur deux particularités des foudres: elles ne tombent que rarement sur la mer mais frappent la terre ferme; elles ont tendance à tomber plus souvent l'après-midi plutôt que le matin ou pendant la nuit.

Lucien Mpama

CILU

Arrêt de la production du ciment gris

La décision serait prise à la suite de « la concurrence déloyale dont elle fait face depuis décembre 2015 ».

Le directeur général (DG) de la Cimenterie de Lukala (Cilu), Ola Ora, a annoncé, le 3 avril, la décision de cette entreprise installée dans le Kongo central d'arrêter la production du ciment gris. Cette décision, à en croire le DG de Cilu, est prise à cause d'une concurrence déloyale dont elle fait face depuis décembre 2015.

Selon Ola Ora cité dans la presse, la Cilu se voit complètement dépassée par cette concurrence qui l'a obligée de tourner en dessous de 50% de sa capacité.

Le personnel envoyé en congé technique

Pour Ola Ora, l'arrêt du four doit s'accompagner d'une période de congé technique pour 92 agents sur les 350 employés permanents. Cette disposition, a-t-il noté, s'éternisera jusqu'à qu'à la normalisation de la situation du marché. Pour le DG de la Cilu, qui a fait constater que la sous-traitance est aussi affectée par cette déconiture, la balle se trouve au niveau des autorités du pays, appelées à prendre des décisions en vue de sauver cette société.

Une importation conditionnée

Le gouvernement de la République avait, en 2015, condition-



Transport de sacs de ciment pour les travaux de réfections des routes à Kinshasa Radio Okapi/ Photo John Bompengo

né l'importation du ciment gris en RDC par la détention d'un contrat-programme signé entre l'opérateur économique intéressé par l'activité et le ministère de l'Économie nationale. Le ministre chargé de l'Économie, Modeste Bahati, avait expliqué, en son temps, que cette mesure avait été prise pour lutter contre la fraude sur les importations du ciment gris. À l'en croire, cette fraude préjudiciait le climat des affaires et l'essor économique du pays.

Il est, par ailleurs, noté que selon les chiffres officiels, le besoin en ciment gris en RDC est estimé à environ 3 millions de tonnes par an alors que la production locale annuelle ne dépasse pas 500 mille tonnes. Pour combler ce grand écart, plusieurs partenariats public-privé ont été signés. Après les élections de 2006, le gouvernement avait décidé

d'exonérer les importations de ciment gris pour soutenir le programme de construction des infrastructures connu sous l'appellation « 5 chantiers ». Mais certaines de ces entreprises bénéficiaires de ces exonérations ont profité de ces exonérations pour importer du ciment destiné à la commercialisation. Sur le terrain, ce ciment importé coûte moins cher que celui produit localement. Pendant que le consommateur se réjouit de cette situation, qui est en sa faveur, certains observateurs soutiennent que cette situation complique la tâche des producteurs locaux, soumis à la fiscalité et aux divers impôts et taxes. « La production locale du ciment pâtit donc de ces importateurs qui proposent des prix plus bas que leurs concurrents congolais », soutiennent-ils.

L.D.

PNSA

Lancement du projet « passages, bien grandir »

Le projet a été lancé par le directeur du Programme national de la santé de l'adolescent (PNSA), Fidele Mbadu, au collège Boboto au cours de l'atelier de présentation des outils GREAT organisé par Save the children en collaboration avec ses partenaires.

Le projet vise à améliorer l'utilisation des services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive chez les jeunes, surtout chez les couples de jeunes mariés, les nouveaux parents et les très jeunes adolescents en vue de favoriser des environnements normatifs qui permettent aux jeunes d'utiliser la planification familiale moderne et de planifier de manière saine et réaliste leurs premières grossesses grâce à des programmes évolutifs.

Financé par l'Usaid, ce projet d'une durée de cinq ans, soit de 2015 à 2020, devra construire des programmes et des services basés sur des données probantes pour atteindre les jeunes adolescents, en transition vers la puberté et permettre à jeter les bases pour leur santé et leur bien-être tout au long de leur vie.

Le projet « passages » comprend deux volets. Il s'agit du volet « bien grandir » et du volet « masculinité, famille et foi ». Pour ce qui est du volet « bien grandir », l'ONG Save the children se chargera de mener une étude sur « bien grandir » dont le rôle est d'adapter et mettre en œuvre les activités visant la promotion de la santé sexuelle et reproductive auprès de très jeunes adolescents (10 à 14 ans) en passant par la transformation des normes sociales selon les approches communautaires qui sont axées sur la promotion de la notion du genre. S'agissant de l'étude sur « mas-



Les élèves dans une salle de classe

culinité, famille et foi», l'Institut de la Santé reproductive se chargera d'améliorer l'utilisation des services de la planification familiale et de santé de reproduction auprès des jeunes, c'est -à dire des couples des jeunes mariés, des nouveaux mariés et de très jeunes adolescents. Les activités qui seront menées dans le cadre de ce projet cibleront 134 écoles dans les communes de Kimbanseke et Masina pour maximiser la couverture et l'évolutivité. Outre les enfants scolarisés qui participeront à des activités de la trousse lors des réunions régulières dans des clubs scolaires au sein de leurs établissements scolaires, les enfants non scolarisés sont également pris en compte dans le projet « Passages ». Ce projet ciblera également quatre cents jeunes adolescents non scolarisés. Ces derniers prendront part aux activités de la trousse à travers des clubs communautaires qui seront tenus par les organisations à base communautaire. Les parents, pour leur part, seront engagés à travers les comités des parents par des discussions autour des témoignages vidéo montrant d'autres parents qui ont adopté certains comportements-clés ciblés par le projet. Les très jeunes adolescents se-

ront liés aux services de santé à travers des visites d'agents de santé dans les classes et les élèves aux établissements de santé.

Un tableau sombre de la santé sexuelle de la jeune fille

Lors du lancement de ce projet, la directrice pays Save the children/RDC, Heather a dressé un tableau sombre sur les conditions de santé sexuelle chez la jeune fille en RDC, qui, selon elle, sont les principales causes de décès sans ignorer le risque de contracter le VIH-sida et les IST. Grâce à ce projet, laisse-t-elle entendre, son organisation contribuera au changement des comportements des jeunes adolescents face à cette problématique, à la promotion de la planification familiale et à la réalisation du plan stratégique de la santé de la reproduction chez les adolescents.

De son côté, le directeur du PNSA a souligné que ce projet mettra l'accent sur les transformations des normes sociales qui pèsent sur le genre. « En organisant ces activités de la santé sexuelle et reproductive en faveur de jeunes, ceux-ci pourront éviter les grossesses non désirées qui constituent un frein à leur bonne santé et à leur avenir », explique-t-il.

Aline Nzuzi

FOOTBALL

Week-end des RD-Congolais de l'étranger

Alors qu'on s'approche de la fin de saison dans les championnats nationaux à l'étranger, les joueurs de souche RD-congolaise ont encore été présents le week-end dernier avec leurs clubs respectifs, même s'ils n'ont pas été auteurs de buts.

En Angleterre à l'occasion de la 36e journée de la Premier League, Benik Afobe est entré en jeu à la 68e minute, à la place de J. King lors de la défaite de Bournemouth sur le terrain d'Everton de Romelu Lukaku (1-2). Après plusieurs journées, Newcastle est sorti pour la première fois de la zone après sa victoire sur Crystal Palace. Le défenseur central Chancel Mbemba, qui a écopé d'un carton jaune au cours de cette rencontre, a bien tenu sa place chez les Magpies, alors que le jeune Kevin Mbabu est resté sur le banc des remplaçants. Du côté des Eagles de Crystal Palace, Yannick Bolasie a joué toute la rencontre. Gianelli Imbula a été titulaire lors du match à égalité de Stoke City face à Sunderland (1-1). Le jeune Jonathan Leko (né à Kinshasa) a été titulaire dans les rangs de West Bromwich Albion laminé à domicile par West Ham sur la marque de zéro but à trois. Et Mbokani est monté sur l'aire de jeu à la 68e minute ne pouvant pas empêcher la défaite de Norwich face à Arsenal (0-1). Youssef Mulumbu est resté sur le banc des remplaçants de Norwich, lui qui n'a quasiment pas joué cette saison, en dehors de quelques apparitions. Et Norwich se retrouve dans la zone de la relégation, juste devant la lanterne rouge Aston Villa, avec 31 points seulement glanés. En L1 en France (36e journée), le néo-international congolais Marcel Tisserand a été titulaire dans la défense de Toulouse qui a fait match nul avec Saint-Etienne (0-0). Toulouse qui est à trois points du premier non relégable est passé même à côté d'une victoire, Ben Yedder a loupé un penalty. Titulaire, Chris Mavinga a été malheureux avec un but contre son camp lors de la défaite à domicile de Troyes face à Bordeaux. Le milieu international Rémy Mulumba est resté sur le banc lors de la défaite de Lorient à domicile face à Lille (0-1). Mulumba n'a plus joué depuis plusieurs mois, et il pourrait quitter Lorient pour aller chercher du temps de jeu. Nkololo a fait banquette lors du match nul de Caen et Bastia (0-0). Makengo ne figurait même pas sur la feuille de match. Du côté de Bastia, l'on note l'entrée en jeu de Christopher Mabolouli à la 56e minute à la place de J. Romain. Le défenseur Omenuke Mfulu a été remplaçant lors de la défaite de Reims à domicile face à Montpellier (2-3). Le défenseur Anthony Walongwa n'était pas sur la feuille de match lors de la courte mais précieuse victoire de Nantes face à Nice (1-0). L'international John Tshibumbu a été titulaire lors de la défaite de Le Gazelec Ajaccio face à Lyon (1-2) au Parc Olympique Lyonnais. Tshibumbu est sorti à la 80e minute, laissant sa place à Mayi. En Ligue 2, on retient le doublé de Yeni Ngbakoto lors de large succès de Metz sur le terrain de Dijon. L'ancien international RD-congolais Herita Ilunga a été titulaire lors

du match nul de Créteil et Ajaccio. Anatole Ngamukol était titulaire lors de la victoire de Red Star face à Bourg-en-Bresse (1-0). Jonathan Nanizamoyo et Jordan Ikoko (remplacé à la 79e minute) ont débuté le match du côté de Lens battu à home par Paris FC (0-1). Simon Bokote Banza, jeune binational (19 ans) est entré en jeu pour Lens la 79e minute à la place justement d'Ikoko, sans inversion des choses. Harrison Manzala est entré à la 80e minute lors de la victoire du Havre sur Nîmes (3-1). Le jeune défenseur Harold Moukoudi est resté sur le banc havrais. Yannis Mbombo a assisté à partir du banc des remplaçants à la défaite à domicile de Sochaux face à Auxerre (2-3).

En Belgique, pour le compte de la 6e journée de Play-Off I de la Jupiler League, Zulte Waregem a été battu sur son terrain par Ostende par un but à deux. Joël Sami a été titulaire chez Zulte alors que Jonathan Benteke (jeune frère de Christian Benteke de Liverpool) est resté sur le banc. Christian Kabasele a été impuissant avec Genk battu par Club de Bruges par un but à trois. Le milieu international congolais Neeskens Kebano n'était pas sur la feuille de match. En Play-Off II, l'on note le match à égalité de deux buts partout entre Charleroi et Lokeren. Dieumerci Ndongala a été titulaire chez les Carolos, alors que le gardien de but Parfait Mandanda a suivi le match sur le banc. L'international Hervé Kage a joué l'entièreté du match, participant à la victoire dans les dernières minutes de Courtrai sur Standard de Liège (1-0).

En Espagne (36e journée), Villarreal s'est imposé sur la pelouse de Valence (2-0), obtenant de facto sa qualification pour la Ligue des champions d'Europe. Cédric Bakambu a été menagé pour cette rencontre, ayant assisté au succès à partir du banc des remplaçants. En Italie (36e journée), Paul-José Mpoku a à nouveau fait banquette lors du match nul de zéro but partout entre Chievo Verone et Fiorentina. Aux Pays-Bas (33e journée), Abel Tamata a suivi sur le banc des remplaçants la victoire de Groningen sur la pelouse d'Heerenveen. Anthony Limbombe a été titulaire dans les rangs de NEC battu par Roda JC (1-2) où Ngombo est resté sur le banc. Le binational français Loui Nganioni a suivi, à partir du banc, la victoire d'Utrecht son club sur le terrain de Vitesse (3-1).

En Turquie (31e journée), Cédric Makiadi a participé en tant que titulaire à la victoire de Caykur Rizespor sur Mersin Idmanyurdu (2-0). L'ancien milieu international congolais de Werder Breme a été remplacé à la 69e minute. Remplaçant au coup d'envoi, Jérémy Bokila est entré en jeu à la 65e minute, participant à la victoire d'Eskisehirspor sur Trabzonspor (1-0). Entré en jeu à la 46e minute, Larrys Mabilia n'a pas empêché le naufrage de son club Kayserispor face à Besiktas (0-4). Aux Etats-Unis, Columbus Crew s'est incliné face à Seattle Sounders (0-1) dans le cadre de la 8e journée du Major League Soccer. L'attaquant international congolais Cédric Mabwati est entré en jeu à la 71e minute, mais n'a pas réussi à changer le cours de la partie.

Martin Engimo

SANTÉ

L'OMS appelle les voyageurs en partance d'Angola à se faire vacciner

C'est depuis le mois de décembre de l'année dernière qu'une épidémie de la fièvre jaune a été déclarée en Angola. Depuis lors, des stratégies sont mises en place pour contenir cette épidémie.

Quoiqu'elle n'ait pas l'épidémie, la RDC reste néanmoins sous la menace parce que le pays a eu à notifier des cas importés d'Angola. Pour prévenir cette maladie, la RDC envisage même d'organiser une campagne de vaccination préventive. L'appel a été lancé par le ministre de la Santé aux partenaires pour appuyer cette campagne.

La seule stratégie efficace contre cette maladie demeure la vaccination. C'est dans le souci de protéger tout voyageur en direction d'Angola que l'OMS préconise aussi une campagne de vaccina-

tion contre la fièvre jaune. Pour cette organisation onusienne, tous les voyageurs à destination d'Angola doivent se faire vacciner contre la fièvre jaune et présenter un certificat de vaccination valable pour prouver qu'ils sont protégés contre cette maladie et ainsi éviter toute propagation ultérieure. « Des cas de fièvre jaune associés à cette flambée ont été détectés dans d'autres pays d'Afrique et en Asie. Nous nous inquiétons particulièrement du fait que de grandes zones urbaines sont exposées au risque et nous prions instamment tous les voyageurs à destination de l'Angola de veiller à se faire vacciner contre la fièvre jaune et à se munir d'un certificat de vaccination valable », a déclaré le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS. Selon l'OMS, depuis le début

de cette épidémie en Angola en décembre 2015, 1975 cas suspects de fièvre jaune dont 618 confirmés en laboratoire et 258 décès ont été notifiés. La majorité de ces cas se sont produits dans la capitale, Luanda, et dans deux autres provinces. La fièvre jaune, propagée par des moustiques infectés, notamment du genre Aedes, est une maladie virale hémorragique aiguë pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement spécifique. Dans une petite proportion des cas, les patients contractant l'infection développent des symptômes sévères et la moitié d'entre eux meurent en dix ou quatorze jours. Néanmoins, une seule dose vaccinale confère une protection à vie qui s'instaure dix jours après l'administration du vaccin, cette vaccination est sûre et abordable.

A.Nz.

HOMMAGES

Kinshasa va ériger un mausolée en l'honneur de Papa Wemba

Le gouverneur de la ville, André Kimbuta, a annoncé le projet de construction du monument funéraire dans son oraison funèbre à la fin de l'office religieux organisé dans la Cathédrale Notre-Dame-du-Congo qui a précédé l'inhumation de Bakala dia Kuba à la Nécropole Entre terre et ciel.

Après avoir passé en revue de manière sommaire le répertoire de Papa Wemba à travers une sélection de certains titres qu'il a commentés dont Liwa ya somo, Analengo, Maman, Esclave et Phrase, André Kimbuta a fait une adresse personnelle aux « Bana Molokaï ». L'on a appris de cette déclaration que le chef de l'État a accédé à leur demande faite par l'entremise de l'abbé Koko lors de son homélie de lundi. « *Je me fais le devoir, en votre nom, de remercier le président de la République pour la mise à disposition d'un site d'un hectare devant être emmenagé par le*

gouvernement de la République pour accueillir le corps de Papa Wemba », a-t-il dit. Et d'ajouter : « *Je confirme également que la ville de Kinshasa y construira un mausolée en l'honneur et en mémoire de notre icône* ».

André Kimbuta était dernier à s'exprimer du haut de l'autel en marge de l'homélie et de la première oraison funèbre de l'archevêque de Kinshasa où il a été à chaque fois question de l'appréciation du travail accompli par l'illustre disparu. Le cardinal Laurent Mosengwo avait, pour sa part, relevé que le second office religieux organisé en mémoire du disparu avait son importance. Partant d'une lecture particulière de la vie du disparu au regard de son talent et de son œuvre, il a dès lors souligné que « *cette force, cette énergie et ces potentialités qui mettent en lumière le don de Dieu et les merveilles de sa grâce dans la vie de Papa Wemba devaient être sublimées par une eucharistie* ». Ce, sous forme



Le gouverneur André Kimbuta faisant son oraison funèbre

d'une action de grâce au cours de laquelle chacun offrirait « à Dieu la vie et l'œuvre de Papa Wemba en même temps que l'engagement serait pris de faire en sorte que la grâce de Dieu et ses dons ne soient pas vains en chacun de nous ».

Il a vécu pour les autres

Pour le président de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Jomo, la parole de Dieu proclamée au cours de la célébration eucharistique jette une lumière éclatante sur l'œuvre et la vie de Jules Shungu Wembadio. Il a ici paraphrasé Romains 14 : 7-12. « *Cet homme n'a pas vécu pour lui-même, mais pour le prochain, pour le Christ et pour Dieu. De même, en mourant, il est mort pour le Seigneur et par amour pour les autres* », a-t-il dit.

De se réjouir ensuite que « *les musiciens, toutes tendances confondues, voient en lui un "Maître d'école" qui a initié la jeunesse à aimer la musique et a fait de la bonne musique. Toute l'Afrique, du nord au sud, de l'est à l'ouest, le reconnaît et lui témoigne son estime, son admiration car ses mélodies riches et variées n'ont cessé de véhiculer des messages d'amour, de paix, de réconciliation et d'unité* ».

En sus, Mgr Jomo a souligné que « *le Congo, l'Afrique et tout le monde pleure Papa Wemba. L'Église aussi et bien davantage. En 66 ans d'existence, il a déployé les talents reçus du Seigneur. Il les a fructifiés, mis au service du royaume des cieux. À maintes reprises, il a prêté sa voix ténor à l'Église pour trans-*

mettre la bonne nouvelle de la réconciliation, la justice et de la paix en Afrique et au monde entier. L'Église universelle se souvient de sa contribution remarquable en 2012 à Rome, à l'occasion du Synode sur la paix et la réconciliation en Afrique. En effet, pendant cette assemblée synodale, il avait donné des concerts pour la paix en Afrique. Il est aussi parmi ceux qui auront le mieux collaboré à la diffusion du message de paix et de réconciliation de ce synode ». En conclusion de son homélie, le prêtre a réaffirmé ce que les médias n'ont de cesse de rappeler : « *La qualité de son œuvre a fait de lui un citoyen du monde, un ambassadeur de la culture congolaise et africaine* ».

Nioni Masela



La bénédiction finale avant la levée de corps

Les sapeurs du Kongo central saluent la mémoire de Papa Wemba

Les adeptes de l'habillement se comptent par centaines aux funérailles du pape de la sape et ils ne sont pas que de Kinshasa. En effet, parmi eux se remarque l'importante délégation venue de Brazzaville. Kinshasa a également reçu la délégation de Kinzau Mvute, contrée située à 60 km à l'ouest de Matadi, chef-lieu de la province voisine du Kongo central.

Avec l'air d'un tantinet affligé, le groupe de six sapeurs de Kinzau Mvute conduit par Nico Masiala avait quitté son fief natal aux alentours de minuit, le voyage avait été long. Arrivé sur le lieu mortuaire juste quelques minutes avant que Les Dépêches de Brazzaville ne l'approche, malgré la petite fatigue ressentie du fait de son périple, il s'est montré très enthousiaste à l'idée de passer en interview. Il a pour cela désigné le chef de délégation susnommé. « *Je suis venu ici parce que je tiens Papa Wemba pour mon père, mon idole. Il est à la fois mon père spirituel et mon idole. Je suis là pour lui rendre un dernier hommage* », a tenu tout



Nico Masiala, en veste blanche, et la délégation des sapeurs de Kinzau Mvute

de suite à nous faire savoir Nico Masiala. Et de poursuivre son propos ainsi : « *Nous sommes une délégation de sapeurs du Kongo central, de la commune de Kinzau Mvute située dans le territoire de Seke Banza que nous représentons ici valablement* ». Nous tenons de lui que la contrée compte une communauté de sapeurs bien organisée. De sou-

ligner que leur attachement au Vieux Bokul, qu'ils avaient eu l'opportunité de rencontrer plus de sept fois, était d'autant plus grand que de son vivant, il les avait honorés. Et de nous confier à ce sujet : « *Papa Wemba nous avait fait une dédicace spéciale dans l'introduction de son album Fula ngenge. Cela nous fait toujours un grand plaisir*

de l'entendre nous citer comme il l'a fait à Kinzau Mvute, bana ya Kinzau Mvute. C'est un réel honneur. Nous n'oublierons jamais cette considération manifestée à notre égard ». À chacun de ses passages à Boma, a-t-il dit, « *il prenait la peine de s'arrêter un moment et nous faire un brin de causette* ». « *Moi, j'ai eu des causeries personnelles avec*

Papa Wemba. Il venait jusqu'à ma boutique et soutenait une conversation avec moi. Je garde de ces moments un bon souvenir », a affirmé Nico. Tenancier d'une boutique d'habillement, il se targue d'être un « sapeur patron », et ajoute : « *Le père nous soutenait dans ce que nous faisons. Dans mon cas, il aimait à m'appeler mon fils, il m'encourageait et disait : mon fils courage. C'est bon que tu aies de si bonnes initiatives si jeune. J'apprécie que tu prospères dans les affaires. Aussi, n'oublie jamais d'être bien sapé. Kitendi kobosana te, zalaka toujours na indusa* ». Au terme de l'interview, Nico s'est réjoui du bon accueil dont ils ont été l'objet à leur arrivée au lieu mortuaire : « *Bien que le voyage ait été long, nous avons quitté Kinzau Mvute à minuit et nous avons débarqué ici à 13 heures, les embouteillages et la pluie y ont été pour quelque chose. Grande a été notre joie car, aussitôt que l'on nous a vu, on nous a reçus et fait entrer* ».

N.M.

PAPA WEMBA

Kinshasa lui rend ses derniers hommages sous la pluie

Il pleuvait encore mais les Kinois, qui étaient des milliers alignés en file indienne, tenaient à saluer la dépouille mortelle de M'zee Fula ngege qu'ils ne verront désormais plus qu'en vidéo.

Kinois étaient des milliers à s'être donné rendez-vous au Palais du peuple pour la bien triste circonstance. Ils ont afflué de toutes les communes de Kinshasa comme pour manifester leur estime vis-à-vis de l'illustre disparu. Kalamu et Kasa-Vubu et, tout particulièrement, le quartier Matonge n'avaient plus la vedette. Certains ont affirmé aux Dépêches de Brazzaville qu'ils venaient de N'Djili et même de N'Sele, quartier périurbain de la ville pour sa-

luer la mémoire d'Ekumani.

Plusieurs étaient venus pour se rendre compte de la triste réalité qu'ils avaient grand peine à digérer ou encore à croire. Les deux rangées constituées depuis le Boulevard Triomphal jusqu'à l'entrée du lieu mortuaire comptaient surtout des jeunes gens, filles et garçons, parmi eux aussi divers groupes d'élèves des écoles riveraines. Certains avaient fait fi de la pluie. À peine le ciel s'était un peu éclairci, malgré les quelques gouttes qui tombaient encore du ciel, ils avaient déjà constitué deux files pour ne pas manquer « l'événement », disaient-ils.

Les Kinois, on l'a vu, tenaient à rendre leur dernier hommage à



Papa Wemba qui avait tiré sa révérence loin de son fief, Kinshasa sa ville bien-aimée. Ils avaient décidé de prendre leur mal en patience et l'ont fait dans la discipline encadrés par des policiers courtois.

Les Kinois en file indienne devant le Palais du peuple pour les derniers hommages à Papa Wemba

sa sa ville bien-aimée. Ils avaient décidé de prendre leur mal en patience et l'ont fait dans la discipline encadrés par des policiers courtois. Aussitôt sortis de l'école, des élèves avaient pris l'option de faire un détour vers le Palais du peuple, question de voir de leurs propres yeux le cercueil de la super star internationale. « Moi, j'avais parié avec des amis que je viendrais jusqu'ici. Quand il a plu, j'ai prié pour que la pluie s'arrête afin que je puisse arriver dans ce lieu. Je bénis le ciel qui a entendu ma requête », nous a confié un élève en uniforme.

Une dame nommée Jeanne, rencontrée presque au bout de la file qui semblait ne pas en finir car il en arrivait encore de partout, nous a affirmé ceci : « Qu'importe le temps que cela me prendra. J'avais déjà pris mes dis-

positions avant de venir. Cette journée, je l'ai consacrée à Papa Wemba, il le mérite bien. Ses chansons ont bercé mon enfance. Je suis très peinée par sa disparition et la seule chose qui me reste à faire c'est de m'incliner devant son cercueil et lui faire ainsi mes adieux ».

Honoré, homme d'un certain âge, nous a dit : « Je ne pouvais pas me contenter de suivre les images à la télévision. La douleur est immense car la perte est considérable. Je suis de la génération de Wembadio. C'est dur de vivre ces moments, cela me pousse à la réflexion, il n'était pourtant pas si vieux ! ».

Vraisemblablement ému, il a détourné le visage et la conversation s'est arrêtée là.

Nioni Masela



Les élèves gravissant les marches à quelques mètres de l'entrée du lieu mortuaire

Jean Bofane : « Le monde ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui si le Congo n'existait pas »

Le think tank « Le Cercle d'excellence » de Bruxelles a organisé, le 29 avril, un dîner de réflexion sur le thème « L'apport économique de la diaspora africaine en Europe ». L'écrivain congolais In Koli Jean Bofane étaient l'un des deux intervenants du jour.

L'auteur des romans « Congo Inc. Le testament de Bysmarck » et « Mathématiques congolaises » a fait savoir que ses livres sont le reflet de son parcours de vie et de son parcours professionnel. Publicitaire de formation, il a exercé plusieurs métiers avant de se lancer dans l'écriture. « Le problème de l'image de l'Africain me taraudait l'esprit. J'ai une formation de publicitaire et la publicité c'est l'image », a-t-il indiqué. Parlant de son premier roman « Mathématiques congolaises », qui a nécessité quatre ans de travail, il a estimé qu'il voulait monter ce que les caméras ne montrent pas, c'est-à-dire l'âme des Africains. « Il fallait apporter une parole qui puisse être éparpillée en un temps record. Je voulais écrire des ouvrages qui marquent les esprits une

fois pour toutes. Il fallait une nouvelle langue particulière et singulière ainsi qu'un nouveau rythme. Je voulais aussi mettre en place une littérature congolaise de la RDC. » Le roman, a-t-il révélé, a directement été un succès. Il a obtenu 9 nominations dans les concours et a remporté 3 prix littéraires. « Je suis aujourd'hui invité et lu dans les universités du monde entier, puisque j'ai réussi la gageure d'offrir une nouvelle littérature », a fait savoir Jean Bofane.

Susciter d'autres talents

Fort de son succès littéraire, l'écrivain a refusé d'être une exception congolaise. C'est ainsi qu'il a « poussé » son jeune compatriote Fiston Mwanza Mujila dans la rédaction des romans, dont le premier « Tram 83 », est aujourd'hui traduit en dix langues. « C'est aussi ça le rôle de cette diaspora. Je voulais changer l'image de cette diaspora. Cela fait des siècles qu'on pense du mal de nous. On nous a dit qui nous étions, qui nous avons été et on nous dit même qui nous allons devenir », a déclaré Jean Bofane.



Jean Bofane pendant son intervention

C'est dans cet esprit, a-t-il affirmé, qu'il a écrit son deuxième roman Congo Inc. Le testament de bysmarck. « Je montre le rôle de l'Afrique mais surtout celui du Congo avec un postulat simple : le monde ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui si le Congo n'existait pas. Le livre est sorti depuis deux ans et je n'ai encore trouvé personne pour me contredire. J'y explique le rôle du Congo, de l'Afrique et des Africains dans la mondialisation », a-t-il fait savoir. Jean Bofane a déclaré écrire avec beaucoup de sincé-

rité et donner le maximum dans l'écriture d'une œuvre. « Je tiens compte du lecteur, du public et de la langue que j'essaie de traiter du mieux possible. Je travaille sur des tragédies humaines, mais pourtant on y rigole beaucoup. Il ne faut pas penser à l'argent quand vous créez. Il faut être le plus sincère possible. Si vous faites un excellent travail, votre talent sera reconnu et l'œuvre s'imposera », a-t-il dit.

De la littérature au cinéma

Jean Bofane a également révélé que son roman Mathématiques

congolaises serait bientôt adapté au cinéma. « Il y a une option sur les droits du roman et il sera adapté au cinéma. Le temps du cinéma est assez long. J'ai signé le contrat il y a deux ans mais il faut attendre encore un peu. Pour l'instant, les producteurs travaillent avec un réalisateur qui devrait réaliser le film. Ils veulent absolument que ça soit un réalisateur congolais. Pour l'instant, ils ont jeté leur dévolu sur un jeune réalisateur compétent mais qui n'a jamais fait de fiction. Ils lui font donc réaliser une fiction et s'il réussit, il pourra réaliser Mathématiques congolaises », a fait savoir l'écrivain. Parlant du rôle de la diaspora en Europe, il a fait un parallélisme avec les personnages de son roman où il n'existe pas de second rôle car chacun joue le premier rôle. L'écrivain également fait savoir qu'il avait un projet pour Kinshasa lié au domaine de l'édition, sans toutefois en révéler la teneur. La cérémonie s'est achevée par la vente des livres des deux intervenants ainsi que par une séance de dédicaces.

Patrick Ndongidi

SANTÉ

La Fondation AVSI et Avenir positif lancent un projet en faveur des séropositifs

Financé principalement par l'Union européenne (UE) à hauteur de 74,55%, le projet «Amélioration de l'accès aux soins et soutien en faveur des enfants et adolescents infectés par le VIH et leur famille dans la ville de Pointe-Noire» a été lancé le 4 mai en présence de Paola Mantovani, Jean Paul Michel Ndzondault, Tom Ashwanden, respectivement représentante de l'ambassadeur de l'Italie au Congo, directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire et chef de la délégation de l'UE ainsi que d'autres invités de la société civile et du Funeap.



Photo de famille «Adiac»

Le partenariat entre l'ONG Avenir positif et la Fondation AVSI a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins et soutiens médicaux, éducatifs, psychosociaux et économiques en faveur des enfants, adolescents et femmes infectées par le VIH-sida à travers le renforcement des capacités des organisations de la société civile dans la ville océane.

En effet, présentant ce projet, Caterina Cipriani, responsable du projet et représentante de la Fondation AVSI au Congo et Arnaud Régis Houalemba, coordonnateur technique du projet et membre d'Avenir positif, ont expliqué le programme de réalisation de l'action qui s'étale sur 4 ans. Selon Caterina Cipriani, ce projet dont les deux ONG vont contribuer à hauteur de 25,45%, soit 120.884 euros sur un montant total de 866.026,88 euros, sera réalisé en collaboration avec deux autres organisations de société civile bénéficiaires, notamment CJESS, qui œuvre sur l'éducation sexuelle des jeunes pour la lutte contre le VIH-sida et Tayuwana qui s'occupe des femmes enceintes séropositives. Les bénéficiaires sont des enfants âgés de 0 à 14 ans, les adolescents, les parents, quelques agents des directions départementales de la Santé, des Affaires sociales, des centres de prise en charge, des centres de santé intégrés et des ménages.

Le programme de mise en œuvre du projet prévoit la formation de toutes les parties prenantes dès le mois de mai. La première année sera consacrée à la formation des agents à la valeur de vie, la lutte contre la stigmatisation, la prise en charge psychologique avec des sorties récréatives pour enfants et pour les parents, les groupes de parole d'expression, l'ouverture d'une salle d'informatique au siège de l'ONG Avenir positif pour permettre aux

adolescents d'apprendre l'outil informatique, la prise en charge médicale, l'achat des tests de dépistage, les cours d'alphabétisation de six mois pour les parents bénéficiaires. La deuxième année sera destinée à la formation de 160 ménages à la création et gestion des activités génératrices de revenus.

S'exprimant sur le quota des bénéficiaires, le coordonnateur technique dudit projet a souligné que le nombre des malades qui seront pris en charge dans le projet n'est pas inventé mais répond aux données des fibres de prises en charge des hôpitaux de Tié-Tié, Loandjili, A. Sicé et CTA. « Nous venons à l'appui à l'action du gouvernement. Donc, en tant qu'association, nous ne nous substituons pas à l'État », a-t-il rappelé.

Pour sa part, le directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire a apprécié et remercié les deux ONG co-initiatrices du projet qui se sont engagés à appuyer l'État dans un domaine très sensible. De son côté, le représentant de l'UE a encouragé la détermination des deux structures bénéficiaires de 647.142,88 euros accordés par sa structure. L'orateur a aussi indiqué qu'à l'issue des 36 mois du projet, la direction départementale de la Santé et le gouvernement devraient prendre le relais pour pérenniser l'action. Les attentes de l'UE, a-t-il ajouté, sont de voir la disparition du stigmate qui caractérise les adolescents. AVSI est une ONG italienne qui a déjà fait ses preuves dans les projets caritatifs à Pointe-Noire dont l'«Amélioration de la situation socioéconomique des personnes vivant avec handicap à Pointe-Noire» qui arrive à son terme en juin prochain. Avenir positif œuvre, depuis 2007, dans la lutte contre le sida.

Charlem Léa Legnoki

EFC

Le Congo et la Chine se penchent sur la situation préoccupante de la société

Xia Huang, ambassadeur de Chine au Congo et Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable ont effectué une visite de travail les 2 et 3 mai à Pointe-Noire pour s'enquérir de la situation de la compagnie Eucalyptus fibre Congo (EFC) dont les activités sont quasiment arrêtées depuis près de 20 mois.

Faire l'état des lieux de la société EFC et entrevoir l'éventualité d'une probable reprise des activités par d'autres partenaires ont été, entre autres, le but de cette mission de travail de la délégation congolaise et chinoise qui a commencé par la visite guidée de l'usine de copeaux située dans l'enceinte portuaire. Une unité qui a cessé ses activités depuis près de deux ans.

Après la visite, le ministre Henri Djombo a entretenu dans les locaux d'EFC les responsables de cette entreprise à qui il a fait remarquer que l'entreprise n'est plus approvisionnée en bois, sa principale matière première, depuis des mois. Ce qui compromet son existence. Une résiliation de contrat à l'amiable est donc envisageable avec EFC pour permettre la valorisation du massif forestier par des nouveaux partenaires comme les Marocains. « Les Marocains ont manifesté l'intérêt de valoriser les plantations de Pointe-Noire et du Kouilou et d'en assurer l'extension. Nous pensons qu'il s'en suivra la



La délégation visitant l'usine de copeaux d'EFC Crédit photo «Adiac»

mise en place de l'unité de transformation appropriée. Ce qui va permettre de créer des emplois décents et valoriser l'expérience du reboisement dans notre pays parce que je vous rappelle que c'est au Congo, pour la première fois au monde, qu'on a mis au point la technique de bouturage, du clonage des eucalyptus. Depuis, d'autres partenaires se sont appropriés de l'expérience et le font à des millions et des millions d'hectares tandis que nous, nous restons à des dimensions insignifiantes ». Et le ministre d'ajouter : « Nous avons donc besoin de capitaux, de promoteurs de plantations qui vont amener aussi à réaliser de grandes superficies forestières chez nous. Les jours à venir vont nous rassurer plus quant au démarrage de l'usine avec les investisseurs qui seront choisis ». Pour Xia Huang, la situation d'EFC sera réglée dans le cadre des relations d'amitié qui unissent le Congo et

la Chine afin que les deux pays soient bénéficiaires.

Le deuxième jour a été consacré à la visite de la base vie et du massif forestier de Liambou dans le district de Loango et de Tchissoko dans le district de Hinda dans le département du Kouilou. Des bases vies qui ne fonctionnent plus qu'au ralenti. À Tchissoko, par exemple, de 60 000 boutures d'eucalyptus que l'unité produisait par jour, elle n'en produit que 500 voire 1000 aujourd'hui. De 80 agents présents sur le terrain il y a quelque temps, il n'en reste qu'une poignée aujourd'hui. « La visite sur ses sites a été bénéfique pour nous puisqu'elle nous a permis de savoir réellement ce qui se passe sur le terrain. Ainsi, nous pouvons proposer les solutions qui vont satisfaire tout le monde », a conclu le diplomate chinois.

Hervé Brice Mampouya

DONATION

La Fondation Perspectives d'avenir poursuit la distribution des kits scolaires

Cette distribution des kits scolaires dans les écoles publiques, qui a déjà eu lieu dans certains départements du pays, a été lancée par la Fondation Perspectives d'avenir le 4 mai à Pointe-Noire. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte du collège Jean-Félix-Tchicaya, situé dans l'arrondissement 1 Émery-Patrice-Lumumba. Elle a été patronnée par Bruno Fructueux Bountsana, secrétaire général du département.

80.000 kits scolaires seront distribués aux élèves (de la 6^e à la première) des collèges et lycées publics des deux systèmes d'enseignement (général, technique et professionnel). Chaque kit est constitué d'un sac, des cahiers, d'une trousse scolaire, d'une boîte mathématiques, des stylos et des crayons. Ils vont permettre aux élèves et aux parents de préparer d'une manière anticipée la prochaine rentrée scolaire. Une remise symbolique des kits à un échantillon d'élèves des différentes écoles dont les 10 meilleurs du collège Jean-Félix-Tchicaya a eu lieu au cours de la cérémonie. Dans son mot, Justin

Patrick Tchissambou, directeur du collège Jean-Félix-Tchicaya, a remercié la fondation pour son implication dans les questions de l'école. Pour lui, cet acte est un signal fort pour faire progresser et faire réussir les élèves reconnus comme acteurs de la société congolaise à venir.

Les bénéficiaires ont salué le geste tout en formulant quelques suggestions. « On devrait tenir compte des options et penser à nous mettre des cahiers de dessin à la place des cahiers ordinaires. Nous avons plus besoin d'outils techniques que scientifiques ou mathématiques », a dit Daliana Tsinga, élève en mécanique automobile au Cefa de la Chambre de commerce. Pour sa part, Mouandza Pascal, élève en génie électrique au lycée professionnel Thomas-Sankara, a salué le geste qui va réduire les dépenses des parents pour la prochaine année scolaire et a souhaité que cette action se déroule au début de la rentrée scolaire.

Plus de 350.000 kits seront distribués dans tous les départements du pays. Pointe-Noire et Brazzaville, où cette distribution se déroule simultanément ce 4 mai,

succèdent aux départements de la Bouenza, du Niari, de la Lékoumou, du Pool et des Plateaux où elle a déjà eu lieu en 2015. Donnant les raisons de leur distribution maintenant où l'année scolaire 2015-2016 tend vers sa fin, Jess Nguié, assistant programme chargé des projets d'éducation de la fondation, coordonnateur de la distribution des kits au niveau de Pointe-Noire, a expliqué qu'elle a été retardée en raison du déroulement des Jeux africains.

Cette action entre dans le cadre de l'appui de la fondation à la promotion et au développement de l'éducation des enfants et des jeunes en vue de leur participation à l'émergence et au développement socio-économique. Jess Nguié a souligné : « Cette distribution guidée par une vision globale de la fondation est une stratégie qui permettra à terme de réaliser la perspective nationale, notamment les capacités humaines et l'amélioration des statistiques du système éducatif. »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



PRIMUS

PETITE YA QUARTIER NA BRAZZA



Primus, fongola masolo.

**450
FCFA**

MOTS FLÉCHÉS N°070

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ÉCRIVAIN	PRÉFIXE MULTIPLI-CATEUR	CORROM-PUE	OUI SE MET FACI-LÈMENT EN COLÈRE	PERÇOIT	CHANGER DE CAP	FENDANT LÉGÈRE-MENT
ANNONCER	METTRE À SEC	TRÉSOR PUBLIC	ÉVENTAIRE	IL EST CAPABLE DE TOUT GOBER	CRÉA-TEURS D'ŒUVRES	
LES HOMMES DU PARQUET EXTÉNUAI				COMMUNE DU MORBIHAN		
NÉGATION		PORTERA		COLÈRE D'ANTAN		
COUVRIT D'UN JAUNE SOUTENU		BOULETTES AUX ANTILLES				
		DOC-TEURS MUSUL-MANS	DIFFICILE À COM-PRENDRE			LÉGER COMME L'AIR
BAISSE DES COURS	LIGNE ARRONDIE			ANIMAL DE LABO-RATOIRE		
	AU MILIEU DE TOUT			ELLE SUIT L'AUBE		
			HOMME DE PAILLE	DIASTASE		DÉFUNTES
				IL SE PLANTE DANS LE GIGOT		
CLUB DE MADRID			COUVER-TURE DE CORPS		NOTE EN PORTÉE	
CAPTEUR, DÉTEC-TEUR					CULTIVA-BLES	
				SE RENDRAIT		
				PATRON EN BIGORRE		
ELLE PEUT DONC SERVIR D'EXEMPLE	EMPLOI DU TEMPS FOURNI À LA POLICE	DESCEN-DANTE	DANS LA PEÏNE			
			CHAMOIS DES PYRÉNÉES			
				FEMME DE RAJA		
				CUBE À POINTS		
ATTACHE DU CHIEN				DÉBU-TANTE SIMPLIFIÉE		ŒUVRE EN VERS
CÉLÈBRE BUFFALO				PLATINE AU LABO		
			AGENCE POUR L'EMPLOI		LE GROS EST CONVOITÉ	
					PETIT ÉDENTÉ	
AFFLUENT DE LA SEINE	ANIMAL PROCHE DU LOIR			CHAN-TEUR ANTIQUE		
			DIX CENTI-MÈTRES			
				MAUVAIS SABLES		

SUDOKU N°070

>FACILE

1				6				
	9	3	2		4	8	1	
2		7	3			4	5	
3				9	2			5
		2	5		6	1		
6			1	3				4
	8	1			9	6		2
	3	6	4		8	5	7	
				1				8

>MOYEN

3				1			4	
	9		8				6	1
			3			8		7
	4	9			6	5		
	7	3	5		4	2	1	
		5	2			4	9	
9	2			7				
8	1			2		3		
7			9					2

>DIFFICILE

			5		9	7		
	2			3		1		
		8				5	3	
				9		6	4	
4	6		3		2		5	8
	8	5		7				
	4	9				2		
		1		2			7	
		6	1		3			

MOTS CROISÉS N°070

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Qui sont victimes de la gêne. - 2. Blé de Roumanie. Ne laisse pas à l'état sauvage. - 3. Auquel on peut apporter de l'eau. - 4. Passage entre une île et le continent. Il sent le muguet. - 5. Qui contient un poison violent. - 6. Petit à l'opéra. Œuvre de Pindarre. Singulier. - 7. Ouvrage suspendu. Les généticiens l'étudie. - 8. Inutilisable. Trouble cérébral. - 9. Un des premiers Grecs. Manque à celui qui joue de malchance. - 10. Prise de corps.

>VERTICALEMENT A. Un régime réservé à quelques-uns. - B. Conclusion de discours. - C. A le culte du mot. Phase lunaire. - D. Baie des côtes de Honshu. Elle vit avec un cochon. - E. Que de sable ! Spectacle au Japon. Une mesure pour les physiciens atomistes. - F. Empesé. - G. Relatif à un corps gras. - H. Alterna des parpaings. Dévidoir à soie. - I. Il donne chaud. Sa montée dépend de la pression. - J. Pronom réfléchi. Cinéaste américain, pionnier du burlesque.

MOTS À MOTS N°070

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **GUERI** + **REER** = **G** | | | | | | | | **E**
- ② **RENTE** + **DIRE** = **E** | | | | | | | | **E**
- ③ **RELIE** + **RACE** = **C** | | | | | | | | **R**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°069

P	D	D	M	P	M							
D	E	T	E	N	U	E	S	E	P	E	E	
R	E	C	A	P	I	T	U	L	A	N	T	
P	I	L	O	T	E	R		N	E	T	T	E
M	E	U	T		E	T	E	S	I	E	N	
O	E	L	E	A	H	S	S	U	D			
T	V	A	T	A	O	I	S	S	U			
C	R	I	S	O	N	N	E	R	I	E		
E	N	R	O	U	E	G	R	E	S	A		
U	S	A	L	R	L	O	I	R	V			
I	R	I	S	E	E	G	E	R	E			
B	A	G	A	D	T	U	T	U	E	N		
G	R	I	E	F	S	N	E	A	N	T		
C	A	I	D	A	S	T	R	A	U			
T	E	I	N	D	R	E	U	N	I	R		
V	E	R	R	U	E	P	I	V	O	T	E	

SUDOKU N°069

4	1	2	3	6	9	5	7	8
6	3	8	5	4	7	1	2	9
7	9	5	8	1	2	3	4	6
1	2	9	7	5	3	6	8	4
3	7	6	4	9	8	2	1	5
8	5	4	6	2	1	9	3	7
9	4	3	1	8	6	7	5	2
2	8	7	9	3	5	4	6	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3

4	5	8	6	7	2	1	3	9
2	3	7	1	5	9	4	6	8
9	1	6	8	3	4	7	2	5
6	4	9	2	8	1	3	5	7
1	8	5	7	4	3	2	9	6
3	7	2	9	6	5	8	1	4
5	6	4	3	1	7	9	8	2
7	9	3	5	2	8	6	4	1
8	2	1	4	9	6	5	7	3

MOTS CROISÉS N°069

C	H	A	R	P	E	N	T	E	S
L	U	N	A	I	R	E	P	A	
A	N	C	R	E	P	A	I	R	
R	E	H	E	M	E	R	C		
I	E	T	A	U	A	I	L		
N	I	E	N	T	E	D	E		
E	R	G	E	M	O	T			
T	A	I	S	E	F	U	I		
T	I	T	O	T	E	R	N	E	
E	T	E	N	D	E	R	I	E	S

8	6	2	9	7	4	5	3	1
3	7	5	1	6	2	9	4	8
1	9	4	3	5	8	6	2	7
6	8	1	7	2	9	4	5	3
2	5	7	4	1	3	8	9	6
4	3	9	5	8	6	1	7	2
5	1	8	2	9	7	3	6	4
7	4	6	8	3	5	2	1	9
9	2	3	6	4	1	7	8	5

MOTS À MOTS N°069

1/ SERRURE - 2/ ÉNUMÉRÉ - 3/ RESUCÉE.

ELIMINATOIRES CAN JUNIORS

Le Congo s'apprête à affronter le Burkina Faso

Plus d'une vingtaine des Diables rouges juniors convoqués ont amorcé la préparation à Brazzaville. Le match aller se jouera à Ouaga le 21 mai prochain.



Séance d'entraînement des Diables rouges juniors Crédit photo Adiac

« (...) Nous sommes condamnés à faire un bon travail de préparation pour faire un bon résultat face au Burkina Faso », a déclaré l'entraîneur principal du onze national junior, Paolo Berrettini. Son adjoint Cyril Donga, nouvellement nommé à ce poste, a par ailleurs abondé dans le même sens avec d'autres précisions. Ces entraînements, selon lui, permettent de faire un recyclage pour voir à quel niveau technique et tactique se situe tel ou tel joueur. « Nous avons un groupe constitué des joueurs qui excellent dans divers clubs évoluant au championnat national. D'autres qui ont du talent viennent de la ligue 2 », a-t-il précisé. À en croire l'entraîneur adjoint, le temps leur est imparti. Il va falloir mettre les bouchées doubles en vue d'atteindre les objectifs fixés d'autant plus que la catégorie junior exige beaucoup de travail. Cyril Donga qui vient de prendre service a rassuré que le potentiel y est. Le travail de préparation se poursuit au stade Alphonse-Massamba-Débat. Un match amical est prévu, au cours de cette semaine, contre la Jeunesse sportive de Poto-Poto. Et, l'équipe devrait quitter Brazzaville quatre jours avant le match.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

V Club Mokanda fait du sur place

Rarement convaincant depuis l'entame de la compétition, V Club Mokanda, vainqueur de l'AS Kimbonguila au match précédent, a révélé au grand jour qu'il éprouvait des difficultés à enchaîner les victoires en vue d'améliorer son classement après sa défaite 0-1 face au FC Kondzo.

Le club ponténégrin, 18e au classement avec 18 points, a manqué l'occasion de revenir à la hauteur de l'Association sportive Ponténégrine et de Saint-Michel de Ouenzé. Les deux dernières équipes qui ont chacune 21 points, sont respectivement quatorzième et quinzième au classement provisoire. Une position qui leur épargnerait des barrages.

La vision de V Club Mokanda était de sortir de cette zone de turbulence lorsqu'il abordait sa série des matches en retard. Dans un premier temps, le bilan de deux victoires, notamment la dernière face à l'AS Kimbonguila et une défaite en trois matches, avait quelque peu suscité de l'enthousiasme chez les V Club Mokanda. Mais face au FC Kondzo, en match en retard de la 18e journée, ils ont très vite grillé cet état d'esprit. Les vert et noir se sont inclinés, le 4 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat (0-1), sur un but d'Anaël Bakaki à la 67e minute.

Le joueur du FC Kondzo peu inspiré au début du match, venait de se racheter, après avoir gâché plusieurs opportunités notamment celle de la 17e minute. Bakaki était



V Club Mokanda peine à enchaîner (Photo Adiac)

même tout prêt d'un doublé dans les minutes qui suivaient son but. Sa frappe après une remise d'Armel Matingou a été détournée en corner par Nkounkou Niamas, le gardien de V Club Mokanda. Clody Kosso a, lui aussi, manqué la balle du break à la 79e minute. Mais qu'à cela ne tienne, cette sixième victoire de Kondzo après 19 matches disputés lui fait énormément du bien. Elle le hisse à la 9e place à égalité de points avec Patronage Sainte-Anne (24) même si la différence de but ne plaide pas à son avantage.

En attendant le match Etoile du Congo-V Club Mokanda...

En attendant le dernier match de la phase aller, qui se disputera le 8 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, le classement provisoire place l'AC Léopards en tête avec 47. La Jeunesse sportive de Talangaï occupe le deuxième rang avec 43 points. L'Etoile du Congo com-

plète le podium avec 39 points+25. La JSP est quatrième avec 39 points+14. Les Diables noirs se contentent de la 5e avec 38 points. Expulsé du top 5, le Cara est 6e avec 33 points pendant que la Mancha maintenait sa 7e avec 25 points. Patronage Sainte-Anne est 8e avec 24 points-1. Le FC Kondzo prend la 9e place avec 24 points également (-5). Les Jeunes Fauves sont 10e avec 23 points-3 suivis de l'ASK 11e avec 23 points-6. Nico-Nicoyé est 12e avec 22 points suivi d'Interclub (13e) également 22 points. L'ASP 21 points-6 est quatorzième. Saint-Michel de Ouenzé est 15e avec 21 points-8. Tongo FC occupe le 16e rang avec 20 points. L'AS Cheminots se contente de la 17e place avec 19 points. V Club Mokanda stagne à la 18e place (18 points). Munisport est 19e (10 points) et Pigeon vert 20e (6 points).

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)
(1981)

On ne dit vraiment jamais adieu au passé, il nous rattrape toujours par le détour de l'histoire.

1981 démarre en fanfare pour le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, qui reçoit, le 4 janvier le Prix Simba » 1980, mention Promotion sociale. Simba en swahili signifie lion, avec ce qu'il comporte de noblesse, de force et de sagesse. Le Prix Simba est décerné par l'Académie Simba. Si un malheur ne vient jamais seul, on peut en dire autant du bonheur. C'est ainsi que le 10 avril, Jean Claude Ganga, secrétaire général du Cssa (Conseil supérieur du sport en Afrique) devient titulaire de la médaille de Bronze de l'ordre du Cio (Comité international sportif) pour l'ensemble de son œuvre en faveur du sport et de l'olympisme. Et comme on le dit trivialement après le bonheur vient le malheur, les deux faces antinomiques de la vie. Monseigneur Benoît Gassongo, évêque d'Owando qui vivait seul dans la ville « Les Lianes » est trouvé mort dans sa chambre. Vu l'état du corps, la mort du prélat re-

monte vraisemblablement à plusieurs jours. Fin lettré, on lui doit de nombreux articles sur différents aspects de l'histoire du Congo.

Dans sa livraison du 28 février au 4 mars 1981, La Semaine consacre un papier à l'émission dominicale de Télé Congo, « Réflexions », animée par Mister Charlie, de son vrai nom, Charles Tchicou, enseignant à l'université Marien-Ngouabi. Il avait pris, le 14 décembre 1980, le relais de l'auteur de ces lignes, qui en était aussi le créateur. « En deux mois, il s'est imposé comme un homme de télévision parfaitement au courant de petites « ficelles » du métier », peut-on lire dans ce papier. Cette émission était, depuis sa création, l'une des émissions phares de la Télévision congolaise. Deux semaines après son lancement, les responsables de la télévision du Zaïre, pour éviter la concurrence, ont du changer l'heure de diffusion d'une émission de variété qui était programmée au même moment que « Réflexions ».

Du 24 juin au 31 juillet 1981, se tient

à Brazzaville, le Festival national de la Culture auquel avait participé un pionnier de la littérature en langues congolaises : J.B Nsadi. Cet écrivain prometteur s'est éteint samedi 24 octobre, à Brazzaville. Né le 4 décembre 1957, J.B. Nsadi était l'un des plus grands espoirs de la nouvelle littérature en langues congolaises ; cette littérature qui prend désormais d'assaut l'université. Le 4 décembre 1980, 10ème anniversaire de l'université Marien-Ngouabi créée par ordonnance présidentielle N° 29/7 du 5 décembre 1971. L'ordonnance présidentielle n°034/77 du 28 juillet portant changement de l'université de Brazzaville qui devient l'université Marien-Ngouabi, suivant le vœu émis le 24 avril 1977 par la section de l'Union de la Jeunesse socialiste congolaise (Ujsc).

À l'occasion de cet anniversaire, l'Institut supérieur des sciences de la santé, ouvert le 1er octobre 1975, organise du 30 novembre au 4 décembre, la soutenance des premières thèses de doctorat en médecine au Congo. C'est sous le patronage du chef de

l'Etat Denis Sassou Nguesso et sous le parrainage d'Antoine Ndinga Oba, ministre de l'Education nationale, Pierre Damien Boussoukou, ministre de la Santé et des Affaires sociales et Daniel Abibi, recteur de l'université Marien-Ngouabi que se déroule cette première épreuve de vérité des doctorants.

Le professeur Jacques Mirouze, membre de l'académie française de médecine et président de l'université de Montpellier est le président des jurys. Le professeur Bouramoué, directeur de l'Inssa, est le président général des jurys. Au terme des soutenances, la première fournée de l'Inssa se présente de la manière suivante : Eboulabeka, Mafina-Mienandi, Moukala-Bissila, Ntsiba, Sounda, Kaba, Loubaki, Nsendé Mouyokolo, Yanova, Bagana, Dybantisa Kiminu, Ibouanga, Iloki, Samba-Mpolo, Tsamas, Birangu, Kala, Mouassiposso, Mananga, Pambou-Nombo, Bakouboula, soit 22 nouveaux médecins. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU